



Claire Amitié
CLAIRE AMITIÉ FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



LES PARTENARIATS & MÉCÉNATS

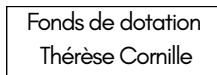
FINANCEMENT PUBLIC

Claire Amitié France bénéficie chaque année, pour réaliser ses actions, de financements publics de la part de :



FONDS PRIVÉS

Claire Amitié France a pu bénéficier de fonds privés pour soutenir ses nouveaux projets et permettre d'exercer sa mission au mieux. Claire Amitié France remercie aussi ses généreux mécènes qui ont souhaité garder l'anonymat.



DONS EN NATURE

Ils permettent de réaliser des économies précieuses et d'améliorer le quotidien des personnes accompagnées.



RESEAUX ET PARTENAIRES



La recherche de fonds s'effectue par une équipe de bénévoles et de salariés dédiés à cette action, à la fois pour Claire Amitié Internationale et pour Claire Amitié France. Nous remercions particulièrement Camille Jan et Gabrielle Béveillard pour tous les efforts soutenus tout au long de l'année, pour la veille active mise en place pour solliciter au bon moment les fondations, les entreprises, sensibles de plus en plus à la démarche R.S.E.

Notre gratitude également à la famille Cibiel Lannelongue pour son fidèle et généreux soutien nous permettant d'accompagner et de former les salariés à l'ADN de Claire Amitié.

SOMMAIRE

01	LE RAPPORT MORAL		4
02	LE RAPPORT FINANCIER		6
03	QUI SOMMES-NOUS ?	<ul style="list-style-type: none">• Notre raison d'être et nos principes• Nos orientations stratégiques• La Gouvernance• La direction et l'organisation générale	9 10 11 12
04	QU'AVONS-NOUS FAIT ENSEMBLE ?	<ul style="list-style-type: none">• Les évènements marquants• Nos données clés• Qualité et évaluation externe• L'immobilier• Les défis à venir	13 14 15 17 18
05	QUEL EST LE BILAN DE NOS ACTIONS ?	<ul style="list-style-type: none">• La protection de l'enfanceCentre Maternel Val de MarneLogements Relais Val de Marne• La protection de la jeunesseService d'Hébergement en semi-autonomie Val de MarneService Jeunes Majeurs Aube• L'inclusion socialeLes Centres d'Hébergement et de Réinsertion SocialeCHRS Aube CollectifCHRS Aube DiffusCHRS ParisCHRS Val de Marne CollectifCHRS Val de Marne DiffusLes Centres d'Hébergement d'UrgenceCHU Aube CollectifCHU Aube DiffusCHU Val de Marne DiffusCHU Seine Saint-DenisCHU 93 situé en EssonneCHU 93 situé en Seine Saint-Denis	19 21 22 25 28 29 32 35 36 39 42 45 48 51 54 57 60 63
06	QUEL EST LE BILAN RH ?		66
07	CONCLUSION		70
08	ANNEXES	<ul style="list-style-type: none">• Glossaire• Suivi plan d'actions évaluations externes	71 73



Tout comme les exercices précédents, l'année 2025 aura été une année de contraste, mêlant inquiétudes et satisfactions, tensions et développements positifs.

Pour la première fois de son histoire, Claire Amitié France a été confrontée à une situation de devoir fermer un établissement, suite à la décision du Département du Val de Marne prise fin 2024, avec effet au 31 août 2025, d'arrêter le dispositif des Logements Relais qui permettait d'accompagner sur la voie de l'autonomie 25 jeunes mamans avec leurs enfants.

La priorité de l'association a été, en concertation avec les autorités publiques et les associations du secteur social, de trouver des solutions de relogement stable pour les 25 familles concernées.

Cet objectif a été rempli, au prix d'un coût financier pour l'association, puisque les dernières familles ne sont parties que début 2026. Depuis l'ouverture de ce service en 2019, ce sont 87 familles qui auront été accompagnées avec un taux de relogement très satisfaisant, ce dont l'association est extrêmement fière.

Dès lors, l'objectif de l'association a été de retrouver une dynamique positive en mettant son expérience au service de nouveaux projets. Claire Amitié France a ainsi participé à deux appels à candidatures.

Les succès obtenus dans les deux cas témoignent de la qualité de notre démarche et de l'accompagnement proposé ainsi que de la confiance de nos financeurs.

En Seine Saint-Denis, Claire Amitié France a été une des cinq associations retenues parmi 17 candidats dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancée par la DRIHL 93 en mai 2025.

Notre collaboration avec l'Etat en Seine Saint-Denis remonte à 2022 lorsque nous avons ouvert pour eux 72 places de CHU installées dans l'Essonne.

Les éléments de notre dossier et sans doute la qualité de notre action dans l'Essonne, ont été reconnus et valorisés. Nous avons obtenu 38 places supplémentaires de CHU pour des familles précédemment logées à l'hôtel, places à ouvrir dans le département de Seine Saint-Denis cette fois ci, à partir du 1^{er} septembre.

Au 31 décembre, la totalité des places était installée.

Dans le département du Val de Marne, Claire Amitié France a participé à l'appel à projet d'extension du dispositif d'hébergement en semi autonomie qui accueille et accompagne des jeunes de 16 et 20 ans. Quinze places supplémentaires nous ont été attribuées, portant ainsi notre établissement SHSA à 110 places. L'extension se fera dans le courant de 2026.

Ainsi, à l'heure de l'écriture de ce rapport, la capacité autorisée de l'association est de 655 places. Elle était de 640 places au 31/12/2025.

Au cours de l'année, et dans la lignée des conclusions du plan stratégique décrites dans mon précédent rapport, l'association a mis en œuvre une réorganisation de la direction des établissements sociaux dont nous avons la responsabilité :

- En les regroupant sous deux pôles : l'Inclusion sociale qui rassemble tous nos CHRS et CHU d'un côté, et Protection de l'Enfance et de la Jeunesse (Centre Maternel et SHSA) de l'autre, avec chacun un Directeur de Pôle à leur tête,
- Sous l'autorité d'une Directrice Générale Adjointe - Opérations, poste nouvellement créé.

Cette nouvelle organisation, maintenant bien en place et incarnée par de nouveaux recrutements, vise à améliorer la proximité de la direction générale auprès des établissements, la coordination de notre action, tout en soulageant la Directrice générale et en lui permettant de se concentrer sur les sujets stratégiques.

Il n'en demeure pas moins que durant l'année un nombre important de postes d'encadrement sont restés vacants pendant des périodes relativement longues, pour des raisons diverses, occasionnant de ce fait une fatigue importante des équipes de direction et de chefs de service.

La gestion de nos établissements est perturbée depuis plusieurs années par les retards pris par nos financeurs dans la validation de nos budgets de fonctionnement. 2025 aura vu une aggravation de cette situation puisque, sur nos deux plus gros budgets, l'un a été approuvé courant décembre 2025, l'autre ne nous a toujours pas été notifié à l'heure de l'écriture de ce rapport. Il devient de plus en plus difficile dans ces conditions de gérer convenablement nos établissements.

Les taux d'occupation de nos établissements ont atteint des niveaux très satisfaisants pendant la période, particulièrement notre Centre Maternel et le SHSA, dont la facturation est directement indexée sur cette mesure. Il en résulte, pour ces deux établissements un surcroît de revenus par rapport aux objectifs budgétaires. Le volume des mécénats financiers atteint le plus haut niveau jamais enregistré par l'association grâce au soutien de nos partenaires historiques, et à la fidélisation de nos partenaires les plus récents.

Ces éléments favorables contribuent au résultat d'exploitation positif de 267 914 euros dégagé par l'association en 2025. Nous proposerons à nos financeurs d'en mettre l'essentiel en réserves en vue de financer les travaux de rénovation importants dont nos établissements collectifs auront besoin dans les prochaines années.

Dans le domaine de la vie associative, Claire Amitié France, représentée par sa Directrice Générale et son Conseil d'Administration a pris une part active dans les travaux de réflexion entamés par les associations héritières de l'intuition de notre fondatrice Thérèse Cornille (Claire Amitié Universelle, Claire Amitié Internationale, Claire Amitié France et les Amis de Claire Amitié) quant aux orientations à moyen terme de la « Famille Claire Amitié ». Ce travail est toujours en cours et devrait se conclure à la fin de l'année 2026.

A l'issue de cet exercice, je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs de Claire Amitié France, cadres et éducateurs, équipes du siège et équipes de terrain, les financeurs publics, les mécènes qui nous soutiennent avec fidélité, les associations partenaires qui enrichissent et complètent nos actions. C'est de ce travail collectif au service des personnes que nous accueillons et que nous accompagnons, que naît la réussite de la mission qui nous anime.

A retenir

Arrêt du dispositif "logements relais familles vulnérables" dans le Val de Marne avec un coût financier pour l'association à ce jour non couvert par le département du Val de Marne.

Dynamique positive, retrouvée avec la réussite à l'appel à manifestation d'intérêt permettant la création de 38 places de CHU en Seine-Saint-Denis et 15 places supplémentaires au SHSA 94.

Réorganisation de la direction des établissements sous l'autorité d'une direction générale adjointe opérationnelle mais dans un contexte de vacances de postes stratégiques.

Processus de réflexion entamé en 2025 par toutes les associations Claire Amitié pour parler "avenir" et "orientations stratégiques" à moyen terme.

Bertrand de Margerie

Président de Claire Amitié France

Après douze années de forte croissance, Claire Amitié France a amorcé en 2024 une phase de stabilisation volontaire de son activité. En 2025, l'association est restée sur cette tendance inscrite dans son plan stratégique.

Au cours de l'exercice 2025 l'association a eu à gérer l'arrêt du dispositif des logements-relais dans le Val de Marne, suite à la décision du conseil départemental de mettre fin à leur financement au-delà du 31 août 2025. L'ouverture de 38 places supplémentaires de CHU en Seine-Saint-Denis a permis de compenser l'impact sur l'activité de la fermeture des 38 places des logements-relais. L'arrêt de l'activité a généré des coûts significatifs pour l'association (derniers loyers, charges locatives, travaux de remise en état avant la restitution des logements, etc, etc).

Claire Amitié France a ainsi mis à disposition en 2025 de ses différents publics une capacité d'accueil de 640 places - toutes pérennes - dont 153 places financées en prix de journée, 209 places financées en dotation globale de financement et 278 places financées en subvention.

LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) sont désormais réunis au sein de deux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Celui qui englobe l'établissement parisien ainsi que des établissements situés dans le Val de Marne, a été renouvelé par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRHIL) du Val de Marne le 27 mars 2025 pour 5 ans, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029.

Il dispose d'une capacité d'accueil de 155 places au total. Un autre CPOM a été conclu le 22 avril 2025 avec la DRHIL de l'Aube. Il couvre la même période que le contrat francilien. Les quatre structures qui y sont regroupées - un CHRS et trois CHU - situées à Troyes, disposent d'une capacité d'accueil de 83 places au total. Pour tous ces établissements, les résultats sont désormais globalisés au sein d'un même contrat et seront appréciés sur la durée du contrat.

Depuis 2022, la gestion d'une aide perçue par certains des jeunes hébergés au Service d'Hébergement Semi-Autonome (SHSA) - l'allocation mensuelle d'autonomie (AMA) - est assurée par Claire Amitié France. Selon la convention conclue avec le département du Val de Marne, l'association intègre le montant prévisionnel des AMA à distribuer aux bénéficiaires dans le budget sur la base duquel est déterminé le prix de journée du SHSA. Elle règle ensuite chaque mois le montant effectivement dû aux hébergés remplissant les conditions d'obtention de cette aide.

Fin 2023, après constatation d'un excédent de 196 567,41€ des AMA estimées au budget sur les AMA effectivement distribuées, l'association a abondé un fonds dédié à due concurrence.

A la clôture de l'exercice 2025, les comptes administratifs 2023 étaient encore en cours d'examen par le département du Val de Marne et l'association restait dans l'attente de la fixation du prix de journée 2025.

Claire Amitié France a donc considéré qu'il convenait de maintenir en l'état le fonds dédié AMA.

COMPTE DE RESULTAT

En application du règlement ANC 2022-06 « Modernisation des états financiers », entré en vigueur au 1er janvier 2025, les résultats de cession d'immobilisations et les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat, qui figuraient auparavant dans les éléments exceptionnels, sont désormais présentés en charges et produits d'exploitation. La présentation des données 2024 a été harmonisée avec celle de 2025 pour faciliter les comparaisons.

Produits

Les produits d'exploitation s'élèvent à 11 792 349 € en 2025, à comparer à 11 814 951 € en 2024. La quasi-stabilité globale recouvre des évolutions contrastées selon les activités et les dispositifs.

Le produit des services rendus à d'autres associations Claire Amitié et des participations versées par certains hébergés à leurs frais d'hébergement s'établit à 394 813 € (456 953 € en 2024). Sa diminution tient à celle des participations des hébergés, dont un nombre accru est sans ressources.

Les produits d'activité reçus de financeurs publics en 2025 s'élèvent à 10 721 541 €. Leur progression de 187 165 € (1,8 %) par rapport à 2024 ne reflète pas l'augmentation des coûts des prestations fournies par l'association. Les deux établissements dont les produits dépendent de leur niveau d'activité, le Centre Maternel et le SHSA, ont l'un et l'autre connu une activité soutenue, légèrement supérieure à l'objectif fixé par l'autorité de tarification. Ils contribuent à hauteur de 4 874 631,63 € au total ci-dessus (45,5 %). En 2024, les données comparables étaient de 4 848 380,78 € (46,0 % du total).

L'association a aussi bénéficié de dons privés à hauteur de 335 646 €, un montant historiquement élevé et en forte hausse par rapport aux 193 097 € collectés en 2024. Ces aides viennent de donateurs historiques comme la Fondation Cibiel Lannelongue ou les Amis de Claire Amitié mais également de nouveaux donateurs.

Les reprises de fonds dédiés se montent à 90 665 €, en diminution marquée par rapport au montant de 2024 (406 609 €) qui incluait 169 493 € tenant à la reprise du fonds dédié AMA tranche 2022.

Charges

Les charges d'exploitation s'élèvent à 11 537 421 € en 2025. Leur diminution globale de -91 944 € (0,9 %) par rapport à 2024 recouvre des évolutions contrastées selon les types de charges

Les « Autres achats et charges externes » se montent à 3 780 596 €. Ils diminuent de 170 366 € par rapport au montant de 3 963 356 € constaté en 2024 (-4,31%). Les principales variations portent sur quatre postes, les uns en augmentation, les autres en diminution :

- **En augmentation**

- Consommations de fluides (eau, électricité et gaz) : ces dépenses passent de 398 471 € en 2024 à 450 944 € en 2025 (+ 13,2 %).
- Charges locatives : leur montant était de 294 072 € en 2024. Il progresse de 18,2 % pour atteindre 347 693 € en 2025/

- **En diminution**

- Entretien des bâtiments : les charges d'entretien des bâtiments s'élevaient à 210 292 € en 2024, elles reviennent à 117 915 € en 2025 (- 43,9 %).

- Charges de personnel intérimaire : elles ont été réduites de plus de moitié. Alors qu'elles étaient de 340 375 € en 2024, elles reviennent à 162 787 € en 2025 (- 52,2 %).

Les « Salaires et charges sociales » ressortent à 6 378 287 €, en hausse de 65 928 € (1,0 %) par rapport à 2024. Leur faible augmentation s'explique par le fait qu'un nombre important de postes de direction sont restés en partie vacants au cours de l'exercice.

Tous ces postes sont suivis et donnent lieu en tant que nécessaire à des décisions de pilotage au cours des réunions de contrôle budgétaire qui se tiennent fin juin (examen de la situation au 30 avril) et fin octobre (examen de la situation au 31 août).

Par ailleurs, l'association a de nouveau constaté une baisse des AMA dues à certains hébergés du SHSA. Elles s'élevaient à 242 611 € en 2024 et sont revenues à 168 197 € en 2025 (- 74 415 €, soit - 30,7 %).

Des reports en fonds dédiés ont été effectués pour un montant de 219 370 € en 2025 (contre 113 634 € en 2024). Les deux principaux abondements de fonds dédiés ont respectivement porté sur un montant de 65 000 € pour des travaux de réfection de la toiture du CHRS du Val de Marne et sur un montant de 40 000 € destiné au financement partiel du poste de chargé de mécénat.

Éléments exceptionnels

En vertu des dispositions du règlement ANC n° 2022-06, l'association n'a ni charges, ni produits exceptionnels à faire apparaître à son compte de résultat.

RÉSULTAT COMPTABLE ET RÉSULTAT ADMINISTRATIF

L'année 2025 se termine sur un excédent de 267 914 € à comparer à celui de 216 368 € dégagé en 2024.

Le résultat administratif 2025, tel que pris en compte par les financeurs publics, comprend de plus l'excédent dégagé en 2023 (45 871,62 €), la variation de la provision pour congés payés (873,55 €) et la reprise de réserves de compensation (1 616,23 €). Il s'élève à 316 275,66 €.

Compte de résultats synthétique 2025

Compte de résultat synthétique 2025		
	2024	2025
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes	457 193	394 963
Dotations globales / prix de journée	2 738 083	2 876 587
subventions d'exploitation	7 945 199	7 968 937
autres produits	193 097	335 646
reprises sur provisions, fonds dédiés et au	481 379	216 216
TOTAL I	11 814 951	11 792 349
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats		
Aides financières	242 611	168 197
Autres services extérieurs	3 950 962	3 780 596
Impôts et taxes	587 918	652 403
Charges de personnel	6 312 357	6 378 288
Charges de gestion courante		
Reports en fonds dédiés	113 635	219 370
Autres charges	5 360	16 310
Dotations aux amortissements et provisions	416 521	322 258
TOTAL II	11 629 364	11 537 422
RESULTAT D'EXPLOITATION	185 587	254 927
Résultat financier	40 670	17 661
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéficiaires	-9 889	(4 674)
RESULTAT DE L'EXERCICE	216 368	267 914

BILAN

Le total du bilan se monte à 6 146 561 €. Il augmente ainsi de 449 358 € (- 7,9 %) par rapport au 31 décembre 2024 où il s'élevait à 5 697 203 €.

A l'actif, le poste Actif immobilisé net s'élève à 2 997 206 €. Il est en baisse de - 47 551 € (- 1,6 %) par rapport à 2024 du fait de l'absence d'investissement important au cours de l'exercice.

A l'inverse, les Actifs circulants marquent une augmentation de 496 909 €, passant de 2 652 446 € fin 2024 à 3 149 355 € fin 2025 (+ 18,7 %). Fin 2025, l'association a en effet constaté une facture à établir de 229 359,46 € pour le SHSA. Par ailleurs, elle a comptabilisé des dons à recevoir d'AMICLA pour un montant de 135 819,80 €. Les engagements de dons étaient signés à la date du 31 décembre et les fonds ont été reçus début 2026.

Partie intégrante des actifs circulants, la trésorerie de l'association est demeurée assez aisée en 2025. Claire Amitié France a en effet de nouveau bénéficié de la conjonction de facteurs favorables :

- Les deux principaux établissements, le Centre Maternel et le SHSA, sont réglés sur la base de leurs factures mensuelles, ce qui apporte de la régularité dans les encaissements ;
- Les paiements des financeurs publics ont été, dans l'ensemble, assez fluides au long de l'année ;
- Les dépenses d'investissement sont demeurées faibles ;
- L'excédent des AMA perçues sur les AMA versées au titre des années 2022 à 2024 a été conservé et s'est accru de l'excédent au titre de 2025.

Au 31 décembre 2025, les disponibilités se montaient à 2 295 797 € couvrant environ 2,4 mois de dépenses. Leur montant a augmenté par rapport à celui du 31 décembre 2024.

Ceci ne doit toutefois pas masquer le fait qu'en moyenne leur solde au cours de l'exercice a été inférieur à celui de 2024.

Par ailleurs, Claire Amitié France n'a aucune assurance sur le maintien dans le temps de cette relative aisance.

Les excédents de trésorerie sont placés sur un Livret A dans la limite du plafond réglementaire et au-delà, sur un compte sur livret ordinaire.

Au passif, les fonds propres de l'association au 31 décembre 2025 figurent pour 3 353 310 € contre 3 209 378€ un an auparavant. Leur variation de 143 931 € (4,5 %) résulte de mouvements opposés :

- Une augmentation de la situation nette de 267 914 € (+ 18,9 %) liée à l'excédent dégagé en 2025.
- Une baisse de - 123 984 € (- 6,9%) de l'encours de subventions d'investissement restant à amortir.

Les fonds dédiés s'élèvent à 1 034 656 € au 31 décembre 2025 contre 905 951 € un an auparavant. Le détail des reports et reprises qui expliquent leur augmentation de 118 704 € (soit 14,2 %) figure ci-dessus dans les commentaires sur le compte de résultat.

Le poste Emprunts et Dettes auprès des établissements de crédit s'élève à 92 971 € au 31 décembre 2025 contre 77 366 € un an auparavant. Un emprunt de 32 500 € a été souscrit en mi-2025 pour le financement de deux véhicules mis à disposition d'éducateurs.

Les autres rubriques du passif, de même que leur variation, n'appellent pas de commentaires.

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT

Il est proposé d'affecter le résultat comptable de 267 914,28 € comme suit, en conformité avec les règles établies par les financeurs publics de l'association :

- Résultats sous contrôle financeurs 2023-2025 : 58 706,49 €
- Résultats sous contrôle financeurs 2022-2024 : 20 072,54 €
- Réserve de compensation de charges d'amortissement : - 1 616,23 €
- Réserve affectée à l'investissement : 133 522,79 €
- Réserve de compensation de charges ultérieures : 2 968,78 €
- Réserve de compensation des déficits ultérieurs : - 146,53 €
- Report à nouveau : 54 406,42 €

ACTIF	2024	2 025
Actif immobilisé		
immobilisations incorporelles		
immobilisations corporelles	2 909 369	2 852 552
immobilisations financières	135 388	144 654
TOTAL I	3 044 757	2 997 206
Actif circulant		
Stocks et avances		
Créances	701 550	834 564
Valeurs Mobilières de Placement		
Disponibilités	1 918 359	2 295 797
Charges constatées d'avance	32 537	18 994
TOTAL II	2 652 446	3 149 355
TOTAL BILAN ACTIF	5 697 203	6 146 561
PASSIF		
Fonds associatifs	335 491	335 491
Réserves	864 210	1 080 578
Résultat de l'exercice	216 367	267 914
Subventions d'investissements	1 793 310	1 669 327
Provisions règlementées		
TOTAL I	3 209 378	3 353 310
Provisions pour risques et charges	60 325	25 526
TOTAL II	60 325	25 526
Fonds dédiés	905 951	1 034 656
TOTAL III	905 951	1 034 656
Dettes		
emprunts et dettes financières	77 366	93 647
fournisseurs	91 280	337 010
dettes fiscales et sociales	1 237 983	1 278 008
autres dettes	79 968	24 404
produits constatés d'avance	34 952	-
TOTAL IV	1 521 549	1 733 069
TOTAL BILAN PASSIF	5 697 203	6 146 561



Nicole Rueff
Trésorière de
Claire Amitié France

DISPOSITIF DE CONTRÔLE DES COMPTES

L'association Claire Amitié France recevant pour son action des financements de l'Etat, des collectivités locales, et des subventions, l'établissement des budgets et des comptes annuels font l'objet d'un processus rigoureux :

- Etablissement de la comptabilité en interne, avec système de gestion "EIG" ;
- Décision du Conseil d'Administration ;
- Expertise comptable du Cabinet SLG pour établir le bilan et les comptes annuels ;
- Contrôle externe par un commissaire aux comptes (Expert Conseil et Associés) ;
- Approbation des comptes annuels en Assemblée Générale Ordinaire.

NOTRE RAISON D'ÊTRE ET NOS PRINCIPES



Plus de 2 000

Jeunes femmes, jeunes adultes et enfants accueillis, accompagnés et formés dans 6 pays, sur 2 continents



« *Créer des chemins nouveaux demande du courage, de la générosité et de l'inventivité* »

Thérèse Cornille

Fondatrice de Claire Amitié France

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Claire Amitié a pour vocation d'amener chaque personne accueillie en situation de précarité à se (re)mettre debout, à s'élever et à se réaliser au sein de la société.

Elle s'adresse en priorité en France aux jeunes âgés de 16 à 21 ans, aux familles monoparentales, à des jeunes femmes isolées en grande précarité.

EN FRANCE

10 établissements et services
121 salariés
50 bénévoles
902 personnes accueillies dont 315 enfants
640 places d'hébergement

NOS PRINCIPES

Le respect de la dignité (considérer chaque personne dans son unicité et sa singularité).

La fraternité (créer du lien et des liens dans un esprit de partage et de solidarité).

L'engagement (décider de mettre son énergie, son temps, son intelligence au service d'un projet).

A L'INTERNATIONAL

6 foyers en Afrique de l'Ouest
250 éducateurs et bénévoles
1348 personnes accueillies dont 311 enfants



NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le 24 octobre 2024, le conseil d'administration adoptait son **plan stratégique** pour la période 2024/2028 avec trois axes :

- Des valeurs de Claire Amitié incarnées,
- Une organisation efficiente,
- Des moyens humains, matériels et financiers adéquats.

Au cours de l'année 2025, la Direction générale de l'association s'est attelée à décliner l'axe 2 du plan stratégique : **une organisation efficiente**.

L'objectif est de créer, après une croissance rapide sur ces dix dernières années, une structure plus solide et adaptable, reconnue pour la qualité de son accompagnement proposé aux personnes en situation de grande vulnérabilité.

Qu'avons-nous fait en 2025 pour atteindre cet objectif ?

Organisation de l'activité de Claire Amitié France autour de deux pôles

- Le pôle de l'inclusion sociale
- Le pôle protection de l'enfance et de la jeunesse

Recrutement de deux directeurs de pôle en avril 2025

Intégration du nouveau service CHU 93 / FVV 94

- Ce nouveau service a été intégré dans le pôle Inclusion sociale et a permis l'embauche d'une nouvelle cheffe de service en novembre 2025, Marion Lhermitte.

Création d'un poste de direction générale adjointe opérationnelle

- En remplacement de celui de Direction Générale Adjointe Qualité, la fonction de direction générale adjointe opérationnelle inclue le service qualité. Bérengère Chatellier a été recrutée en octobre 2025

Réactualisation du Document Unique de Délégation

- Sa réactualisation a pour objectif d'intégrer la nouvelle organisation dans l'ensemble des délégations (Direction générale - Direction de pôle - Chef de service).



LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres élus du bureau



Bertrand de Margerie
Président



Bertrand d'Origny
Vice-président



Nicole Rueff
Trésorière



Myriam Saint Denis
Secrétaire



Catherine Dyon
Vice-secrétaire

Les membres de droit



Sylvie Loury
Responsable Générale de
Claire Amitié



Isabelle Godet
Membre permanent de
Claire Amitié Universelle

Les membres élus



Véronique de la Bachelerie



Marie-Ange Bellance



Augustin de Montalivet



Armelle Robin

Les référents de l'Association Cibiel Lannelongue



Arlette Drouin



Pauline de Laboulaye

Hommage à Serge DYON

☛☛ Serge, ami fidèle de Claire Amitié depuis 60 ans, nous a quitté le 5 septembre 2025.

Son métier de notaire lui a permis d'être un précieux conseil pour notre association sur le plan juridique et patrimonial. Ses engagements bénévoles étaient nombreux et il a accepté celui de président de Claire Amitié au Cambodge, de Claire Amitié à Troyes et jusqu'à l'an dernier, d'administrateur de Claire Amitié France.

Fidèle parmi les fidèles, aussi à l'aise sur le terrain avec les personnes accueillies, que dans les instances de gestion, il connaissait par coeur l'histoire de notre association, surtout celle vécue dans l'Aube.

Notre gratitude pour lui et nos pensées chaleureuses à Danièle son épouse et à sa famille. ”

LA DIRECTION ET L'ORGANISATION GÉNÉRALE

LE SIEGE SOCIAL



Isabelle Godet
Directrice Générale



Laure Grammont
Directrice Générale
Adjointe / Ressources
Humaines



Bérengère Chatellier
Directrice Générale
Adjointe / Opérationnelle



Lucrèce Gressier
Directrice Générale
Adjointe / Administratif
et Financier

Un responsable financier

Une responsable qualité

Un responsable administratif et financier

Une assistante RH et paie

Deux comptables

Une assistante de direction

Une responsable immobilier

Un assistant immobilier

LES ÉTABLISSEMENTS

POLE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Robert MUSAFIRI
Directeur de pôle

Manon BEDET
Cheffe de service Centre Maternel

Marina PONDI
Cheffe de service Secteur Ouest

Pauline SEMPERE
Cheffe de service Petite enfance

Emeline MILLOT
Cheffe de service Secteur Est

POLE INCLUSION SOCIALE

Louise GORE DUVAL
Directrice de pôle

Jessica QUINONES
Cheffe de service CHRS 75 / CHU 91

Céline CARELLI
Cheffe de service CHRS / CHU 10 Diffus

Stéphanie MARLAND
Cheffe de service CHRS 94 Collectif

Salima HADJERSI
Cheffe de service CHRS 10 Collectif

Marion LESAUVAGE
Cheffe de service CHRS / CHU 94 Diffus

Marion LHERMITTE
Cheffe de service CHU 93 / FVV 94

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Réorganisation des pôles d'activité

- Un pôle Inclusion sociale,
 - Un pôle Protection de l'Enfance et de la Jeunesse.
- Concomitamment à cette réorganisation, l'association a embauché deux directeurs de pôles.

Avril



Séminaire des cadres

Les cadres de l'association ont été invités à se réunir pendant trois jours à Bar-sur-Seine. A cette occasion, un travail a été réalisé sur la mise à jour du règlement de fonctionnement et des procédures générales.

Mai



Activités estivales pour les familles et les jeunes

Plusieurs sorties ont rythmé la période estivale des personnes accompagnées (découverte de l'aquarium, du centre équestre, de la caserne des pompiers, de la tour Eiffel, du zoo de Vincennes, balades estivales, visites culturelles, visite de la ferme, séjours en province). Ces moments ont permis de renforcer la confiance, de créer du lien, de favoriser l'expression, de soutenir les personnes accueillies dans leur insertion sociale et d'offrir des espaces de respiration dans des parcours souvent marqués par la précarité.

Juillet



Candidature de Claire Amitié France

Appel à projet pour la création de places pour jeunes de 16 à 20 ans publié par le département du Val de Marne. Claire Amitié France est candidate pour une extension de 15 places de son établissement SHSA 94.

Août



Extension du CHU 93

Le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) 93, localisé jusqu'à présent dans l'Essonne (91), a ouvert de nouvelles places en Seine Saint-Denis pour accueillir 50 familles (12 places hiver ont été pérennisées et acquisition de 38 places supplémentaires). Il a pour vocation à accueillir des familles ayant été prises en charge à l'hôtel par le 115 sur une longue période, à leur proposer un hébergement en logement diffus et un accompagnement de proximité personnalisé.

Septembre



Projection Cinéma

Le mardi 25 novembre, nous avons eu la joie d'accueillir nos amis et donateurs au cinéma Les 7 Parnassiens pour la projection de « Jeunes Mères », un film des frères Dardenne tourné dans une maison maternelle en Belgique. Ce film reflète également avec justesse et sensibilité la mission que nous menons chaque jour en France au Centre Maternel de Claire Amitié à Bry-sur-Marne. Cet événement a permis de réunir des fonds essentiels pour sécuriser et procéder au changement des fenêtres de notre Centre Maternel.

Novembre



Fête du 8 décembre dans tous les établissements/services

Fête patronale de Claire Amitié le 8 décembre pour mettre à l'honneur toutes les personnes accueillies dans tous les établissements et services de l'association avec comme thème « *Cultivons la paix en nous, avec les autres pour être source de bonheur et de joie.* ».

Décembre



NOS DONNÉES CLÉS



10
Établissements
et services



50
Bénévoles



11,79 M
de budget



902
Personnes
accompagnées



588
Adultes



315
Enfants



640
Places
d'hébergement



130
Salariés

Les personnes accompagnées

L'association intervient au sein de 10 services et établissements, dans l'Aube, l'Essonne, à Paris, la Seine Saint-Denis et dans le Val-de-Marne.

Les **640 places** sont réparties entre :

- L'accueil d'adultes et mamans d'enfants de plus de 3 ans (en CHRS) : **182 places**,
- L'accueil en urgence de personnes en grande précarité (en CHU) : **273 places**,
- L'accueil de mamans d'enfants de moins de 3 ans (en Centre Maternel et Logements Relais) : **68 places**,
- L'accueil de jeunes de 16 à 21 ans (en Service d'Hébergement Semi-Autonomie et jeunes majeurs) : **117 places**.

Quelques chiffres clés

- 243 personnes admises dans l'année (158 adultes et 85 enfants), soit 147 ménages.
- 276 personnes sorties en 2025 (192 adultes + 84 enfants), soit 183 ménages.

Les salariés en 2025

L'association dispose d'un effectif de 121 personnes salariées pour **121,84 ETP** (Equivalent Temps Plein) réparti entre le siège social et les 2 pôles d'activité :

- 12 salariés pour les services du siège social,
- 58 salariés pour le pôle Inclusion sociale,
- 51 salariés pour le pôle Protection de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le budget annuel

Le budget annuel des établissements, de Claire Amitié France représente **11,79 millions d'euros**, financés à 92% par des subventions publiques, les 8% restants provenant des personnes accompagnées, des dons et mécénat.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taux d'occupation	95.16%	92.85%	87.56%	93.40%	94.47%	99.49%	95.76%
Taux d'accès au logement (autonome et accompagné)	48.37%	56.52%	49.73%	42.71%	58.33%	45.54%	49.73%
Durée moyenne de séjour	359 jours	522 jours	515 jours	527 jours	563 jours	535 jours	604 jours

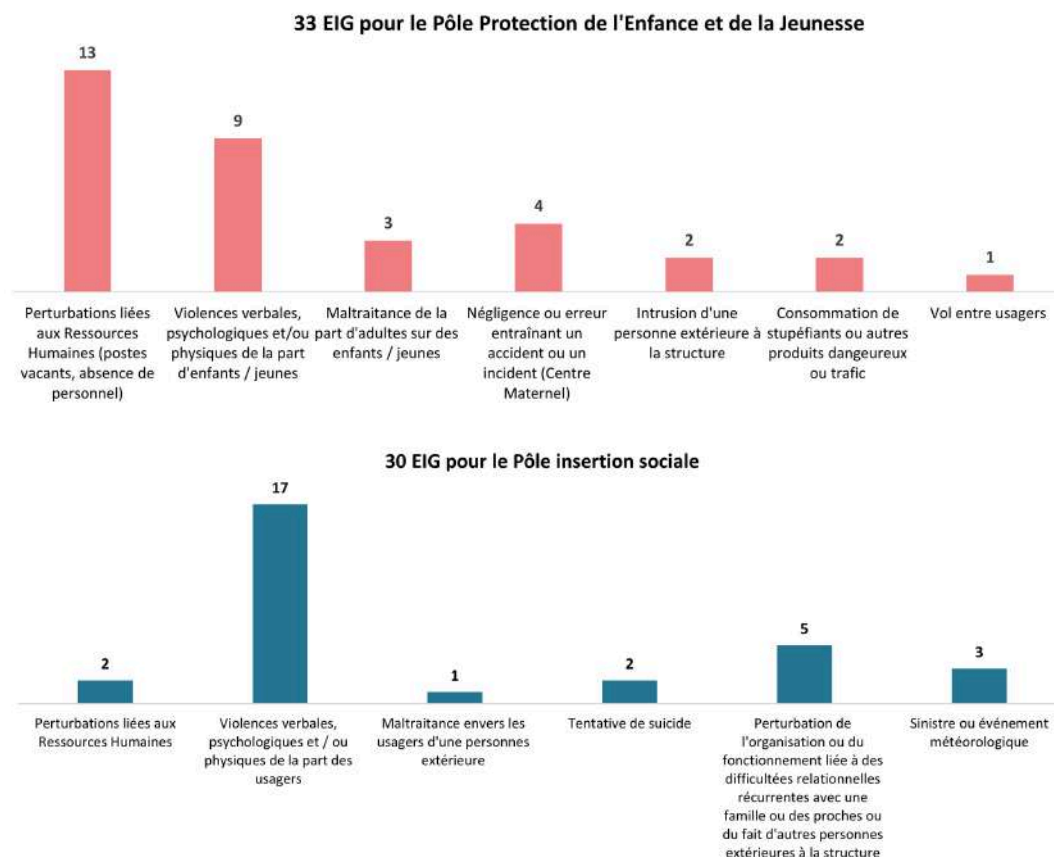


QUALITÉ ET ÉVALUATION EXTERNE

Le service qualité est maintenant, rattaché à la Direction Générale Adjointe Opérationnelle. Il travaille en étroite collaboration avec la Direction Générale tout en accompagnant les cadres opérationnels au contact avec les personnes accueillies. Son objectif principal est de garantir la qualité de prise en charge et de répondre aux demandes (évaluations, tableau de bord, enquêtes, remontées d'informations,...) de tous ses partenaires institutionnels.

Chiffres pour l'année 2025

Le service qualité a géré **63 Événements Indésirables Graves (EIG)** :



20 enquêtes/démarches à la demande des autorités ont été réalisées sur l'ensemble des établissements.

Situation complexe au CHRS 75

L'année 2025 a été marquée par des situations particulièrement complexes au CHRS 75 qui expliquent notamment le nombre d'EIG pour faits de violence. Trois jeunes femmes ont été à plusieurs reprises l'auteur de faits de violences verbales et physiques au sein de la structure. La répétition de ces faits malgré les interventions éducatives, a amené à une décision de fins de prise en charge. Une des jeunes femmes concernées a saisi le tribunal administratif pour remettre en cause la décision. Le service qualité a collaboré étroitement avec les autorités de tarification, la Direction Générale, les professionnels de terrain et le cabinet d'avocat sollicité afin de rassembler les éléments nécessaires pour l'audience et être en contact avec la personne accueillie pour répondre à ses sollicitations.

Nous avons pu l'accompagner vers une réorientation après décision du tribunal en faveur de l'association.

Fermeture du service Logement Relais 94

Au 31 août 2025, était actée la fermeture définitive du service des logements relais « familles vulnérables ». Dès janvier 2025, le service qualité a participé à tous les comités de suivi de la DRIHL 94 et de la Direction de l'Habitat afin d'assurer des sorties positives pour les familles concernées. Malgré les efforts de tous les intervenants, 3 familles se sont maintenues sans droits ni titre au sein de trois logements pour ne pas se retrouver avec leurs enfants « à la rue ». Le service qualité a donc pris le relais pour accompagner ces dyades.

Pour toutes ces familles, grâce à 2 bailleurs sociaux, l'accès à un logement autonome a été possible entre octobre 2025 et janvier 2026.

L'IMMOBILIER AU SERVICE DU PROJET SOCIAL

L'immobilier n'est pas une charge. C'est le 3^{ème} éducateur, c'est un cadre qui sécurise et permet de se construire.

Dans le projet de Claire Amitié France, l'immobilier est un des piliers du projet éducatif.

Concrètement il s'agit de :

- **5 maisons** (Paris 19^{ème}, Champigny-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Troyes) propriétés de l'association avec des vrais atouts (bonne insertion urbaine - accessibilité - surfaces généreuses permettant des réaménagements),
- **150 locations** (du studio au pavillon),

pour accueillir, héberger et accompagner 655 personnes et accueillir 120 salariés.

Quatre des 5 maisons, détenues en propre, ont fait l'objet d'un plan d'humanisation entre 2009 et 2012. Aujourd'hui, près de 15 ans après, l'état des lieux est dégradé, sans qu'il y ait de péril, mais le niveau de dégradation rend la gestion des lieux chronophage et coûteuse.

Il est nécessaire de retrouver, à travers un plan d'investissement décidé par le Conseil d'Administration, autorisé et financé par les autorités de contrôle et de tarification, soutenu par des soutiens financiers complémentaires de mécénat privé, une dynamique d'entretien du patrimoine et d'adaptation aux besoins des personnes accueillies, des salariés, aux enjeux énergétiques.

Retrouver dans les maisons collectives un bon état des lieux permettra :

- Aux personnes accueillies de se sentir en sécurité et valorisées dans un espace de vie propice aux dynamiques d'insertion,
- Aux professionnels de se considérer au cœur du projet,
- A l'association de donner une image de professionnalisme et de qualité.

Au préalable d'un lancement de travaux sur les différents sites collectifs quelques actions sont lancées et seront intensifiées en 2026 :

- Audit immobilier par bâtiment pour identifier les risques (chaudières, toitures, fenêtres, isolation, accessibilité, protection incendie, ...),
- Enquête auprès des « accompagnants » et des « accompagnés » pour recueillir remarques, propositions,
- Renouvellement des plans pluriannuels qui doivent l'être,
- Elaboration des procédures immobilières indispensables pour éviter les pertes de temps et d'énergie sur les sujets immobiliers et avoir une tenue des lieux plus efficiente, et pour repérer et enrichir la liste des intervenants immobiliers.

RESULTATS ATTENDUS EN 2026

Les résultats attendus avec le soutien d'un nouvel administrateur, en charge des questions immobilières, ont trois objectifs :

- **Soutenir la mission sociale** : Un lieu moderne attire les meilleurs profils de travailleurs sociaux et rassure les autorités administratives,
- **Sécuriser la gouvernance** : Maîtriser les risques liés à la sécurité et à l'hygiène.
- **Optimiser financièrement** : Réduire les charges de fonctionnement (énergie, réparations) pour réallouer les fonds au projet éducatif.



LES DÉFIS À VENIR

Le plan stratégique 2024/2028 de l'association vise **à consolider** le modèle d'action et de gestion de notre activité.

Nous avons besoin de retrouver quelques marges de manœuvre dans un environnement des établissements sociaux et médico-sociaux que l'on sait instable et incertain.

OPÉRATIONNELS

- Coordonner les deux pôles d'activité et développement d'une dynamique collaborative,
- Structurer la démarche qualité à l'échelle associative,
- Poursuivre les travaux de mise en conformité réglementaire,
- Consolider l'activité pour soutenir des parcours plus fluides et orienter vers des solutions durables.

655

Places d'hébergement et d'accompagnement

RESSOURCES HUMAINES

- Mettre en place d'un parcours d'intégration des nouveaux salariés,
- Organiser les nouveaux entretiens de parcours professionnels,
- Mettre à jour des fiches métiers,
- Former les professionnels (éthique et intelligence artificielle / savoir habiter).

121

salariés

IMMOBILIÈRES ET FINANCIÈRES

- Intégrer les réformes tarifaires dans le secteur de l'Inclusion sociale,
- Reprendre le projet de réhabilitation du Centre Maternel,
- Déployer les procédures immobilières et financières,
- Intensifier la recherche de fonds privés et de mécénat.

11,78

millions de budget

150

logements

5

pavillons collectifs

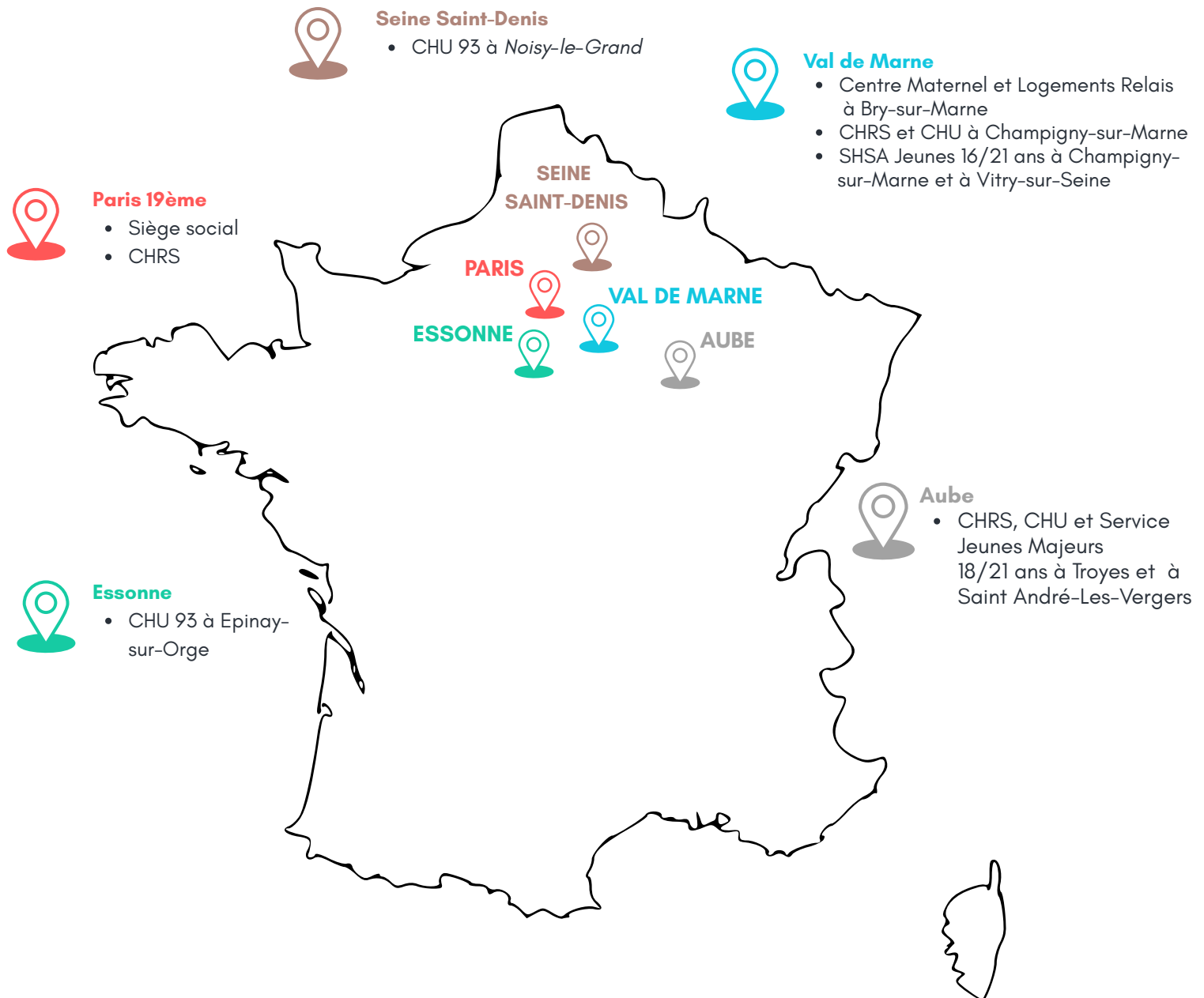
05 QUEL EST LE BILAN DE NOS ACTIONS ?



Claire Amitié
CLAIRE AMITIÉ FRANCE



Implantation géographique des établissements et services de Claire Amitié France



LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE



- **Centre Maternel**
- **Logement Relais**



- **SHSA** : Service d'Hébergement Semi-Autonome Jeunes 16-21 ans
- **Service Jeunes majeurs 18 - 21 ans**

L'INCLUSION SOCIALE



- **CHRS** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- **CHU** : Centre d'Hébergement d'Urgence

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La protection de l'enfance « vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social, et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits », selon l'article L. 112-3 du Code de l'action sociale et des familles (CASF).



Dans certains cas, pour parvenir à protéger l'enfant (à naître ou déjà là), il est nécessaire de prévoir un accueil de la mère et de l'enfant dans un établissement habilité (ESSMS).

Cet accueil et cet hébergement se font par décision administrative du service départemental de protection de l'enfance, ou judiciaire (procureur - juge des enfants).

Le service d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) est placé sous l'autorité du président du conseil départemental de chaque territoire.

Les établissements habilités à recevoir des bénéficiaires de l'ASE sont financés, contrôlés et autorisés par les départements.

QU'EST-CE QU'UN CENTRE MATERNEL ?

Un centre maternel est un lieu d'accueil pour les mères et leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.

Ce centre offre aux familles monoparentales un environnement sécurisant où elles peuvent recevoir du soutien. La mission des centres maternels est de fournir un hébergement sûr et de l'aide pour les mères en difficulté, afin qu'elles puissent prendre soin de leurs enfants et se préparer à une vie stable. (Articles L312-1 à L312-3 du Code de l'action sociale et des familles).



QU'EST-CE QU'UN LOGEMENT RELAIS ?

En 2019, le département du Val de Marne, pour faire face à l'afflux de familles vulnérables (familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 3 ans) hébergées provisoirement dans des hôtels en raison d'une absence d'hébergement, a décidé de constituer, avec le soutien d'associations autorisées à agir dans le secteur de la protection de l'enfance, un parc de logements relais destiné aux familles vulnérables et aux femmes victimes de violence.

Les familles hébergées dans ces logements ont un statut d'hébergées et un accompagnement social est mis en place par les associations autour de 3 axes :

- Le savoir habiter,
- L'insertion professionnelle,
- La parentalité.

Cet accompagnement vise à permettre aux familles qui le peuvent d'accéder à un logement autonome.

CENTRE MATERNEL VAL DE MARNE

A retenir

L'accueil d'un public toujours plus jeune, parfois mineur, nécessitant un accompagnement renforcé autour de la scolarité, de la parentalité et de la protection.

Un pôle santé structuré (psychologue et infirmière).

Des trajectoires de sortie encourageantes : **près de la moitié des mères sorties en 2025 ont accédé à un logement indépendant.**

Un taux d'occupation élevé, atteignant **96,24%**, témoignant d'une sollicitation constante du dispositif et d'un besoin important d'hébergement et d'accompagnement pour les mères et leurs enfants.

NOMBRE DE PLACES

29 familles dont
1 famille pour l'accueil
d'urgence

PUBLIC

Femmes mineures ou majeures avec
enfant(s) de moins de 3 ans

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

10 187 jours (par les ménages)

TAUX D'OCCUPATION

96,24 %

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

77 (38 adultes et 39 enfants,
soit 38 ménages)

ACTIONS 2025

Protection, santé et accompagnement global

En 2025, le Centre Maternel a poursuivi son engagement auprès des jeunes mères et de leurs enfants, souvent confrontés à des situations de grande précarité, d'isolement ou de vulnérabilité administrative.



1. Protection de l'enfance et insertion : des parcours complexes mais évolutifs

Le Centre Maternel intervient majoritairement dans des contextes de protection, de rupture, ou de fragilité aiguë.

Un tiers des admissions étaient liées au placement de la mère, et un autre tiers au placement de l'enfant. D'autres situations relevaient d'un risque avéré pour l'enfant (mise en danger ou information préoccupante), ou encore d'une fin d'hébergement social ou d'une sortie d'hospitalisation.

Les profils des mères témoignent d'une grande vulnérabilité : arrivées sans ressources, sans revenus, et sans expérience professionnelle, plus de la moitié sont sous mesure de protection à l'entrée.

L'insertion professionnelle reste un enjeu important : si beaucoup demeurent en recherche d'emploi à la sortie, certaines ont pu accéder à un CDD ou un CDI, signe d'une dynamique positive malgré les obstacles.

Les trajectoires de sortie montrent une progression réelle vers la stabilisation. **Quatre mères sur neuf ont accédé à un logement indépendant**, principalement auprès d'un bailleur public. D'autres ont rejoint un hébergement social ou une résidence sociale, tandis qu'une minorité demeure sans solution pérenne.

2. Un pôle santé renforcé et structuré

Pérennisation du poste de psychologue

L'activité de la psychologue a été particulièrement dense cette année. Avec 170 entretiens individuels, 14 cafés des mamans, 17 observations en crèche et 11 visites à domicile, elle a joué un rôle central dans le soutien à la parentalité, le repérage précoce des troubles et l'accompagnement psychique des mères. Sa participation aux synthèses hebdomadaires et aux rencontres partenariales a permis d'assurer une cohérence dans les suivis. Son poste financé à sa création par un généreux mécène a été pérennisé par le département du Val de Marne.

Activité du secteur Petite Enfance

Le Secteur Petite Enfance (SPE) a poursuivi son travail d'éveil et de prévention. Les observations régulières, les ateliers sensoriels, les sorties pédagogiques et les temps de jeu ont contribué au développement des enfants. Le partenariat avec les PMI s'est renforcé, permettant la mise en place d'ateliers sur l'éveil, l'alimentation ou encore la prévention des écrans. Le contrôle PMI du 9 octobre 2025 a conduit à des travaux de mise en conformité en décembre, durant lesquels l'équipe a maintenu un accompagnement quotidien en proposant des ateliers parents-enfants dans les logements.

Arrivée d'une infirmière

Après une longue période de recherche, une infirmière a pu être recrutée en fin d'année. Elle intervient désormais au Secteur Petite Enfance en tant que Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI), tout en apportant un soutien précieux au suivi médical des familles au Centre Maternel. Son arrivée permet de consolider les protocoles de santé et de sécurité, de renforcer la prévention, d'accompagner les équipes dans la gestion des situations médicales et de favoriser le repérage précoce des troubles chez les enfants. Elle contribue également à améliorer la coordination avec les partenaires médicaux, notamment les PMI et les professionnels de santé du territoire.



3. Ateliers, activités et partenariats : une année dense et variée

L'année a été marquée par une grande diversité d'actions collectives. Les ateliers de prévention ont abordé des thématiques sensibles comme la prostitution, le cancer du sein ou l'excision, avec une forte participation des mères. Les temps dédiés au lien mère-enfant ont été nombreux : séances photo pour la fête des mères, ateliers musicaux, temps de jeux, pataugeoire, activités créatives.

Les sorties éducatives ont permis aux familles de découvrir l'aquarium, la ferme pédagogique, le centre équestre, la piscine, la caserne des pompiers ou encore la Tour Eiffel. Les temps festifs ont rythmé l'année : galette, chandeleur, carnaval, Pâques, fête du jardin, Halloween, fête du 8 décembre, Noël et Nouvel An. Enfin, les séances de sport ont rencontré un vif succès et ont contribué au bien-être des mères.

CONCLUSION

En 2025, le Centre Maternel a su conjuguer protection, santé, parentalité et accompagnement global, malgré la complexité des situations et les défis organisationnels. L'année a été marquée par un renforcement du pôle santé, une offre d'activités dense et qualitative, et une dynamique d'équipe solide. Les perspectives 2026 s'inscrivent dans une volonté de consolider les acquis, d'intensifier la prévention et de poursuivre l'amélioration continue au service des mères et de leurs enfants.

Pour l'année à venir, il sera nécessaire de renforcer la prévention primaire en proposant des ateliers réguliers autour de la santé, de la parentalité et du développement de l'enfant. La réflexion autour de l'accueil des enfants à besoins spécifiques devra se poursuivre, en lien avec la RSAI et les partenaires extérieurs. Le SPE devra poursuivre la consolidation de ses protocoles et ses pratiques. Enfin, l'accompagnement à l'insertion professionnelle et aux démarches administratives devra être renforcé pour soutenir davantage les mères dans leur parcours vers l'autonomie.

Elle témoigne

OLGA - ARRIVÉE LE 31/07/2024



" J'ai vécu beaucoup de choses difficiles pendant mon parcours, et cela m'a beaucoup traumatisée. Dans mon dernier hébergement, mon fils n'était pas en sécurité. J'étais très fatiguée, très stressée, et mal dans ma vie.

Quand je suis arrivée à Claire Amitié, tout a changé. J'ai trouvé une famille. Les professionnels m'ont accueillie avec respect et amour pour moi et pour mon fils. Je me suis sentie en sécurité.

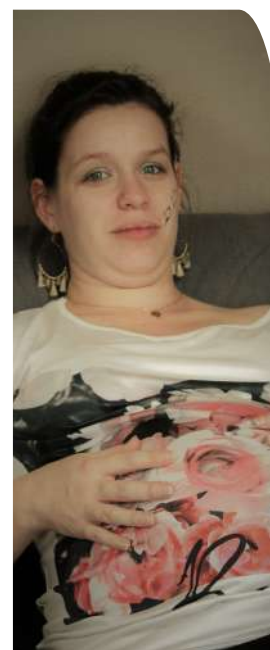
Aujourd'hui, je suis bien accompagnée. Je suis plus calme, plus apaisée. J'ai retrouvé la joie de vivre. Avant, c'était l'enfer. Maintenant, je vais mieux.

Mon rêve était que mon fils puisse aller à la crèche. Ce rêve s'est réalisé à Claire Amitié.

Avant, notre relation était difficile. Aujourd'hui, mon fils commence à parler, à comprendre, et notre relation s'améliore chaque jour.

Mon fils aura bientôt trois ans, mon départ de Claire Amitié, m'inquiète.

J'aime beaucoup Claire Amitié. Pour moi, c'est une bénédiction."



LOGEMENTS RELAIS VAL DE MARNE

A retenir

La **fermeture définitive** du service Logement Relais "familles vulnérables" le 31 août 2025.

Poursuite de l'activité des Logements Relais dédiés aux **femmes victimes de violence**.

Une **forte progression vers l'autonomie** des familles grâce à une mobilisation de l'équipe et des partenaires.

ACTIONS 2025

Soutien personnalisé des familles jusqu'à la fermeture

En 2025, le Logement Relais a poursuivi son accompagnement auprès des femmes et de leurs enfants dans un contexte de fermeture annoncée. L'équipe s'est mobilisée pour garantir la continuité du soutien et préparer chaque famille à sa réorientation.

Les **visites à domicile** ont été maintenues tout au long de l'année. Elles ont permis de travailler le « savoir habiter », d'évaluer les pratiques d'hygiène et de sécurité, et de préparer les familles à l'accès à un logement autonome.

L'accompagnement administratif et juridique a été renforcé permettant à de nombreuses familles d'accéder à un logement social ou à d'autres dispositifs adaptés.

Malgré les efforts conjoints de l'équipe et des partenaires, **trois familles se sont maintenues sans droit ni titre** afin d'éviter une mise à la rue avec leurs enfants. Le service qualité a alors pris le relais pour accompagner ces situations complexes. Deux d'entre elles ont pu être relogées entre octobre et novembre 2025 grâce à une transition négociée avec un bailleur social. Pour la troisième famille, plusieurs démarches ont été lancées (DALO, Direction de l'Habitat, AL'IN, SIAO 94), avec l'espoir d'une sortie positive évitant une procédure d'expulsion. Le 23 décembre 2025, la famille apprendait l'attribution d'un logement DALO et a signé le bail le 29 décembre.

NOMBRE DE PLACES

30 familles

PUBLIC

Familles vulnérables - femmes victimes de violence avec enfant(s) de moins de 3 ans

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES PAR LES FAMILLES

4 721 jours

TAUX D'OCCUPATION

73,28 %

NOMBRE DE PERSONNES PRESENTES

61 (27 adultes et 34 enfants, soit 26 ménages)

Les **cinq places dédiées aux femmes victimes de violences conjugales** ont été maintenues avec une convention renouvelée pour 2026, garantissant un accompagnement renforcé pour ces profils particulièrement vulnérables.

1. Dynamique collective et engagement des familles

Malgré le contexte de fermeture, l'équipe a veillé à maintenir une dynamique collective et un lien social fort.

Une rencontre avec la **Maison des Femmes de Choisy-le-Roi** a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat. Les ateliers proposés par cette structure (confiance en soi, danse, théâtre, accès aux droits) ont été identifiés comme des ressources précieuses pour les familles.

Les **GAP mensuels**, réunissant travailleurs sociaux et professionnels de différents services, ont favorisé la mutualisation des pratiques et le partage d'expertise.

Un **atelier estime de soi**, proposé tout au long de l'année, a permis aux femmes de renforcer leur confiance, de valoriser leurs compétences et de se projeter dans l'avenir malgré l'incertitude liée à la fermeture.

2. Sorties et activités collectives

Plusieurs sorties ont été organisées afin de rompre l'isolement et de renforcer les liens familiaux comme par exemple.

Ces moments ont constitué des espaces de respiration, de convivialité et de partage, essentiels dans un contexte de transition.



3. Réussites et défis de l'année

Depuis l'annonce de la fermeture en septembre 2024, le principal défi a été de **trouver une solution d'hébergement pour chaque famille**. L'annonce de cette décision a été un moment délicat, accompagné avec tact par l'équipe et soutenu par la psychologue du Centre Maternel.

Grâce à la mobilisation de la **Direction de l'Habitat**, de la **DRIHL 94**, du **DALO** et du **SIAO**, au **programme EMILE**, les familles ont pu être relogées dans des conditions adaptées à leurs besoins.

Les statistiques 2025 confirment ces résultats :

- **54,5 %** des personnes sorties ont accédé à un **logement indépendant**,
- **68 %** sont en **emploi** à la sortie,
- **64 %** disposent de **revenus supérieurs à 1200 €**,
- **100 %** ont une **situation administrative stabilisée**,
- et **77 %** ne présentent aucun problème de santé nécessitant un suivi particulier.

Ces indicateurs témoignent d'un accompagnement solide, malgré un contexte institutionnel difficile.



CONCLUSION

En 2025, le service logement relais a poursuivi son accompagnement avec rigueur, humanité et professionnalisme. Les actions menées ont permis de préparer les familles à leur réorientation, de maintenir une dynamique collective et de favoriser leur autonomisation.

L'année 2026 sera consacrée au **suivi des familles victimes de violences (FVV) conjugales et au renforcement des partenariats**, afin de garantir la continuité de l'accompagnement pour les situations les plus vulnérables.

Le service Logements Relais FVV 94 sera attaché au service CHU 93.



Elle témoigne

VALINE



" Bonjour, je vais vous raconter un peu mon parcours et mon expérience de vie en association.

Le 3 mars 2023, j'ai commencé une expérience totalement différente, celle de partager un appartement avec d'autres, aux personnalités différentes.

Au début, c'était très difficile, mais avec le temps, j'ai commencé à apprécier l'expérience. J'ai beaucoup appris de vous et maintenant, je sais gérer les choses différemment.

Je tiens simplement à vous remercier pour toute l'aide que vous m'avez apportée. Vous êtes disponibles pour m'aider avec tous les documents dont j'avais besoin.

Grâce à vous, j'ai aujourd'hui mon propre logement et je suis très heureuse. Mon fils et moi vous sommes très reconnaissants pour tout, et j'espère que vous continuerez à aider ceux qui en ont besoin et à faire du bon travail. Merci."



LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ont pour mission de protéger les mineurs et les jeunes majeurs âgés de moins de 21 ans en situation de danger ou de risque de danger.

Ces services sont placés sous l'autorité du président du Conseil Départemental. Ils visent à soutenir de jeunes adultes en situation de grande vulnérabilité.



POURQUOI EST-CE IMPORTANT D'ACCOMPAGNER ET DE PROTÉGER LES JEUNES MAJEURS ?

La loi Taquet du 7 février 2022 insiste sur la nécessité pour les départements de poursuivre la prise en charge des majeurs de moins de 21 ans issus de l'ASE.

Pour un jeune adulte isolé et sans soutien, la moindre difficulté devient vite insurmontable. Lorsque l'on a été placé pendant de longues années, l'absence de capital social (soutien de sa famille ou ses amis) lors de la sortie de l'ASE accroît considérablement les risques de dérives et de galères. Et c'est parfois plusieurs mois ou années après la fin de leur placement que leur parcours devient compliqué. L'isolement est leur pire ennemi, c'est pour cela qu'il est essentiel d'accompagner les jeunes majeurs au-delà de leurs 18 ans.

À 18 ans, peu de jeunes sont en capacité d'être autonomes. Le placement a tendance à isoler et beaucoup de jeunes majeurs, au sortir de l'institution, ont un réseau très peu étendu de personnes sur lesquelles ils peuvent compter pour leur apporter un appui moral, un soutien matériel ou logistique. Se gérer seul et apprendre à gérer ses finances peut engendrer du stress, une charge mentale conséquente, voire un état de dépression si le jeune est dans une situation très précaire. Les principales difficultés rencontrées par les jeunes majeurs sont : le logement, l'emploi, les démarches administratives ainsi que l'accès ou le renouvellement des titres de séjour. D'où l'importance d'être entouré et accompagné pour pouvoir se construire sereinement en tant qu'adulte.



QU'EST-CE QU'UN SERVICE D'HÉBERGEMENT POUR MINEURS ET JEUNES MAJEURS ?

C'est un service qui accueille des adolescents et jeunes majeurs qui ne peuvent pas vivre avec leurs familles. Il offre un environnement structuré et sécurisant. Sa mission est de garantir la protection, le développement et le bien-être des adolescents et jeunes majeurs accueillis, en leur offrant un cadre de vie stable et des opportunités éducatives. (Articles L313-1 à L313-3 du Code de l'action sociale et des familles).

QU'EST-CE QU'UN CONTRAT JEUNE MAJEUR ?

Le Contrat Jeune Majeur (CJM) permet aux jeunes confiés à l'ASE de prolonger les aides dont ils bénéficient pendant leur minorité. Les contrats jeunes majeurs sont à destination des jeunes de 18 à 21 ans sortant d'un parcours de protection de l'enfance. Conclu pendant environ six mois avec le département afin de les accompagner vers l'autonomie, l'aide proposée comporte à la fois un suivi éducatif, social et psychologique, une aide financière et une aide en matière d'hébergement. Il s'agit d'un dispositif essentiel pour la protection des jeunes majeurs.

SERVICE D'HÉBERGEMENT EN SEMI-AUTONOMIE (SHSA) VAL DE MARNE

NOMBRE DE PLACES

95 places

PUBLIC

Jeunes âgés de 16 à 21 ans

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

32 295 jours

TAUX D'OCCUPATION

93,14 %

NOMBRE DE PERSONNES PRESENTES

163 adultes

A retenir

L'insertion professionnelle, un **axe prioritaire** concrétisé par plusieurs parcours exemplaires.

Le "**savoir habiter**", un pilier de l'accompagnement, avec un besoin renforcé d'outils pédagogiques pour l'entretien des logements.

Le réseau partenarial consolidé.

Un panel d'activités proposé aux jeunes favorisant l'autonomie, la cohésion et l'engagement citoyen.

Des équipes stabilisées permettant une dynamique collective forte et un accompagnement vers des sorties positives.

ACTIONS 2025

Autonomie, citoyenneté et engagement

En 2025, le SHSA a poursuivi son engagement auprès des jeunes de 16 à 21 ans pour favoriser leur transition vers une autonomie durable. L'année a été marquée par des initiatives éducatives, des partenariats renforcés et des activités collectives favorisant la responsabilisation et la participation citoyenne.

La mise à l'honneur des réussites des jeunes, soutenue par le département et les partenaires locaux, a constitué un fil conducteur de l'année.



1. Les défis de l'insertion professionnelle : entre contraintes et réussites

L'insertion professionnelle est un axe central. En 2025, plusieurs jeunes ont pu concrétiser leur projet professionnel, à l'image de Harouna, qui a obtenu son CAP électricité et intégré un BP avec le même employeur.

Les CIP ont poursuivi l'accompagnement aux démarches administratives, à Parcoursup, à la recherche d'emploi ou d'apprentissage.

Les difficultés persistent néanmoins : complexité administrative, équilibre entre emploi et formation, démarches de régularisation. L'accompagnement individualisé reste indispensable.

2. Renforcement du réseau pour un accompagnement global

Les partenariats ont joué un rôle déterminant en 2025 :

- **Vel'ASE** : 12 jeunes ont bénéficié d'un vélo gratuit, favorisant leur mobilité.
- **Emmaüs Connect** : accès facilité à des ordinateurs via un atelier dédié.
- **Mon Toit à Moi** : 3 jeunes ont intégré une colocation post-ASE, accompagnés dans l'emménagement.
- **Maison de la Justice et du Droit (MJD)** : permanence sur les deux services.
- **Chapitre 2** :
 - rencontre inter-équipe,
 - brunch jeunes + équipe,
 - plusieurs jeunes engagés dans le programme, d'autres en liste d'attente.

Ces collaborations renforcent la capacité du SHSA à répondre à des besoins variés.

3. Citoyenneté en action : Encourager l'engagement social et démocratique

En 2025, les jeunes ont bénéficié de nouvelles actions citoyennes :

- Permanences juridiques étendues au secteur Ouest.
- Ateliers sur les impôts.
- Repas en visites à domicile, permettant d'aborder les questions de droits, devoirs et vie quotidienne.
- Participation aux **groupes d'expression**.

Ces initiatives ont favorisé la compréhension des démarches administratives et l'implication dans la vie collective.



4. Savoir habiter : un pas vers l'autonomie

Le programme "Savoir habiter" s'est poursuivi avec :

- Ateliers pratiques sur la gestion du logement,
- Sessions dédiées aux démarches administratives,
- Ateliers cuisine et budget,
- Accompagnement renforcé lors des emménagements.

L'entretien des logements reste un enjeu majeur, identifié comme priorité pour 2026.

5. Moments conviviaux et développement personnel

Pour lutter contre l'isolement et renforcer les liens sociaux, de nombreuses activités ont été proposées :

- Séjour d'été,
- Séjour à Strasbourg,
- Journée à Deauville,
- Centre Five (foot à 5),
- Barbecue,
- Soirée Halloween,
- Soirée des diplômés,
- Cirque, concerts,
- Atelier logement.

La participation reste parfois difficile, mais les jeunes présents ont exprimé une forte satisfaction en retour des activités proposées.

ANALYSE 2025

Points positifs

- Une **équipe stabilisée**, cohérente et réactive, permettant une dynamique collective forte.
- Une amélioration des **écrits professionnels** et de la posture vis-à-vis de l'ASE, facilitant les décisions des CJM.
- Une hausse des **sorties positives**, préparées et sécurisées.
- Un investissement important dans l'accompagnement budgétaire, avec des ateliers réunissant environ 8 jeunes par session.
- Une CIP pleinement repositionnée dans ses missions, favorisant une hausse de l'insertion professionnelle.
- Une meilleure participation financière, signe d'une gestion budgétaire plus maîtrisée.

Axes de travail pour 2026

- **Renforcer l'entretien des logements**, enjeu prioritaire.
- Développer un **accompagnement plus individualisé**, notamment pour les jeunes aux besoins spécifiques.
- Améliorer l'usage d'**Interconsult**.
- Consolider la collaboration avec le **groupe MNA**.
- Développer les **ateliers collectifs** (budget, savoir habiter, emploi).
- Ouvrir 15 places supplémentaires suite à la réussite à l'appel à projet REAJI.



CONCLUSION

En 2025, le SHSA a conjugué autonomie, solidarité, "savoir habiter" et engagement citoyen.

Grâce à des actions concrètes, un réseau partenarial solide et une équipe stabilisée, l'association a offert un cadre structurant et stimulant aux jeunes, favorisant leur insertion professionnelle, leur autonomie et leur participation à la vie collective.

L'année 2026 s'annonce comme une étape importante pour consolider ces acquis, renforcer l'entretien des logements, développer les ateliers collectifs et poursuivre la dynamique positive engagée, notamment grâce à la mobilisation des services de REAJI.



Ils témoignent

HAROUNA



« Je m'appelle Harouna et j'ai 19 ans. J'ai eu mon CAP électricité cette année et à la rentrée de septembre je vais faire un BP électricité durant 2 ans avec le même patron. Tout se passe bien à Claire Amitié.

Quand je suis arrivé, je n'avais pas de papiers. Maintenant, j'ai ma carte de séjour. Ma référente m'aide beaucoup.

J'ai appris avec son aide à faire des démarches : déclaration des impôts, demande de logement, prendre un rendez-vous sur Doctolib... Ce n'est pas facile de comprendre tous les mots. Je me suis fait des amis, tout se passe bien. »

AMADOU



« Je suis arrivé au SHSA en mai 2024, je suis ici depuis 2 ans.

Mon accueil s'est bien passé. Lors de l'entretien d'accueil, on m'a bien expliqué comment ça se passe, les règles et comment rester au SHSA.

D'aller directement au logement, c'était bien, mon colocataire était là.

Lorsque je suis arrivé, le logement était bien, propre et pas trop de bruit. Aujourd'hui, je suis en studio. Je suis content, ça me rapproche de mon travail, je suis tranquille.

Mon accompagnement au SHSA se passe bien, avec mon référent c'est bien, il est présent et répond à mes questions. Je n'ai pas de pression, je suis écouté dans mes besoins.

Il y a beaucoup d'activités et je participe. J'ai été à la raclette, au cinéma, au Five, au transfert. J'ai déjà participé à un groupe d'expression.

Ce que j'apprécie le plus au SHSA, c'est le logement, les sorties, les activités. On nous propose beaucoup de choses, on peut en profiter. »

SERVICE JEUNES MAJEURS AUBE

NOMBRE DE PLACES

22 places

PUBLIC

Jeunes âgés de 18 à 21 ans

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

7 756 jours

TAUX D'OCCUPATION

96,59 %

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

40 adultes

A retenir

Des profils de jeunes majeurs plus complexes :

- augmentation des problématiques psychiques,
- ruptures familiales importantes,
- fragilités administratives,
- absence de ressources,
- difficultés d'accès au logement autonome.

Un accompagnement structuré, réactif et profondément humain, permettant à de nombreux jeunes de progresser dans leur autonomie, leur insertion professionnelle et leur stabilité sociale.

ACTIONS 2025

1. Accompagnement global et individualisé

Le Service Jeunes Majeurs a poursuivi un accompagnement quotidien, centré sur les besoins spécifiques de chaque jeune. Les visites à domicile et entretiens individuels ont constitué le cœur du travail éducatif.

Accompagnement administratif et accès aux droits

Les jeunes ont été accompagnés dans :

- la gestion du budget,
- les démarches administratives CAF, CPAM, AME, PUMA,
- les demandes de titres de séjour,
- les dossiers MDPH, les démarches liées à l'emploi.

L'accès à l'Espace Partenaire CPAM a permis de fluidifier les démarches santé et de renforcer l'autonomie administrative.



Accompagnement santé

Face à une augmentation des inquiétudes et incompréhensions lors des rendez-vous médicaux, l'équipe a :

- préparé les rendez-vous en amont,
- accompagné physiquement les jeunes lorsque nécessaire,
- assuré un lien avec les praticiens (avec accord du jeune),
- soutenu les démarches de soins dentaires, psychologiques ou spécialisés.

Accompagnement vers l'emploi

Le service a soutenu les jeunes dans :

- la recherche d'emploi,
- la rédaction de CV et lettres de motivation,
- la préparation aux entretiens,
- l'accès à des dispositifs d'insertion,
- la mobilisation de partenaires (Cravate Solidaire, France Travail, Point Passerelle).

Plusieurs jeunes ont obtenu un emploi ou une formation grâce à cet accompagnement.

2. Actions collectives, ateliers et temps conviviaux

L'année 2025 a été marquée par une diversification des ateliers collectifs, permettant de renforcer les compétences pratiques et la cohésion du groupe.

Ateliers organisés :

- **Impôts**, en partenariat avec un Foyer Jeunes Travailleur.
- **Budget**, avec Point Passerelle.
- **Cuisine**, pour apprendre à cuisiner sainement avec peu de moyens.
- **Prévention santé**, avec SOS Hépatite et le centre de santé sexuelle.
- **Parentalité**, en lien avec la Maison des 1000 Jours.
- **Sécurité domestique**, avec démonstrations à échelle réelle.
- **Hygiène et entretien**, pour renforcer le savoir habiter.

Temps conviviaux

- soirées crêpes,
- cafés parents,
- groupes d'expression,
- olympiades d'été,
- sorties à la ferme pédagogique,
- après-midi cinéma,
- goûter de Noël au FJT,
- distribution de cadeaux de fin d'année.

Ces moments ont permis de renforcer la confiance, de créer du lien, de favoriser l'expression et de soutenir les jeunes dans leur insertion sociale.

3. Partenariats structurants

Le Service Jeunes Majeurs a consolidé plusieurs collaborations essentielles :

- **LDH, CIMADE, PACT, AATM, SIAO** : droits fondamentaux, titres de séjour, veille juridique.
- **FNATH** : santé au travail, droits des victimes.
- **CAMSP** : accompagnement des jeunes parents et de leurs enfants.
- **Maison des 1000 Jours** : parentalité, sécurité domestique, ateliers éducatifs.
- **La Cravate Solidaire** : insertion professionnelle, coaching, tenues professionnelles.
- **ARPEGE - Promeneurs du Net** : médiation numérique, prévention des risques en ligne.
- **FJT Pielle** : ateliers impôts, actions collectives.
- **Point Passerelle** : gestion budgétaire.
- **Human Law** : distributions alimentaires adaptées.

Ces partenariats ont permis d'élargir les ressources disponibles et d'offrir un accompagnement plus complet.



REUSSITES DE L'ANNEE

- Des avancées significatives dans les démarches administratives (titres de séjour, MDPH, CPAM).
- Des jeunes ayant obtenu un emploi ou une formation.
- Une progression notable dans la gestion du budget et du quotidien.
- Des temps conviviaux très appréciés (olympiades, Noël au FJT).
- Une relation de confiance renforcée entre les jeunes et l'équipe.
- Une meilleure compréhension des enjeux de santé et de prévention.

DEFIS RENCONTRES

- Difficulté à mobiliser les jeunes sur les groupes d'expression.
- Augmentation des problématiques psychiques nécessitant un accompagnement plus spécialisé.
- Complexité administrative croissante (titres de séjour, MDPH, curatelles).
- Besoin d'adapter les pratiques aux nouveaux profils.
- Gestion des situations d'urgence et des ruptures.

PERSPECTIVES 2026

- Développer un projet construit par les jeunes eux-mêmes (sortie, week-end, voyage).
- Renforcer les ateliers parentalité avec la Maison des 1000 Jours.
- Créer un partenariat direct avec la MDPH.
- Approfondir le lien avec le FJT pour des actions communes.
- Développer le réseau immobilier pour faciliter l'accès au logement autonome.
- Poursuivre les ateliers cuisine, budget, prévention et numérique.
- Consolider les groupes d'expression avec des formats plus adaptés.



CONCLUSION

En 2025, le Service Jeunes Majeurs a confirmé son rôle essentiel dans l'accompagnement vers l'autonomie. Grâce à un suivi individualisé, des partenariats solides et des actions collectives variées, les jeunes ont pu progresser dans leurs démarches, renforcer leurs compétences et se projeter dans un avenir plus stable.

L'année 2026 s'annonce prometteuse, avec des projets innovants et une volonté affirmée de renforcer encore l'autonomie, la confiance et l'inclusion des jeunes accompagnés.



Elle témoigne

UNE JEUNE ACCOMPAGNEE

"Au début, je trouvais très gênant de raconter mes problèmes financiers, je ne vous connaissais pas.

Mais avec le temps, j'ai eu confiance et je ne ressentais plus de honte à parler de ma situation.

J'ai été soulagée à mes 21 ans de pouvoir rester accompagnée, je ne me sentais pas capable de gérer encore tout, toute seule, surtout au sujet de mon dossier Banque de France.

J'aime bien Claire Amitié, je connais et c'est assez petit donc je me sens à l'aise quand j'y vais. Je trouve que c'est un très bon accompagnement avec un bon suivi."

LE SECTEUR DE L'INCLUSION SOCIALE

Ce secteur est financé par l'Etat à travers des crédits du programme 177 (Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables).

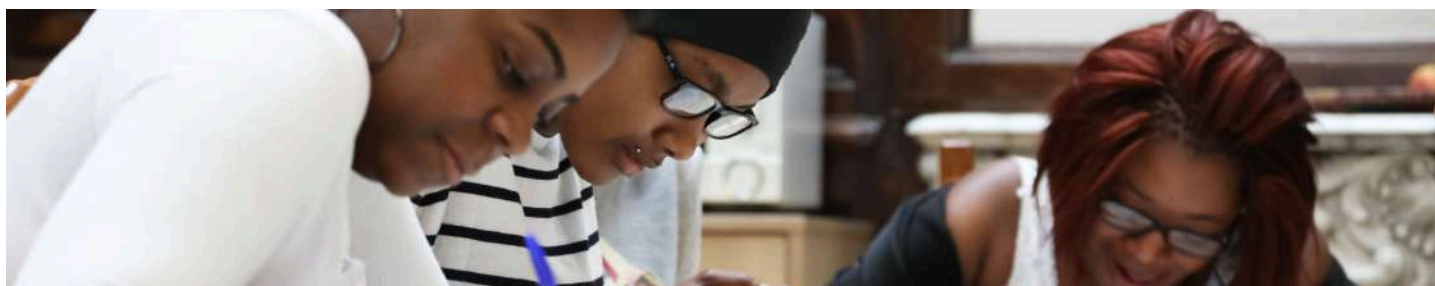
Les différents établissements de l'inclusion sociale s'inscrivent dans la politique de lutte contre la pauvreté et les exclusions, à travers notamment l'accès et le maintien dans le logement, l'accompagnement à la santé, aux soins, la lutte contre la maltraitance, l'accompagnement vers et dans l'emploi, à la mobilisation des droits, au savoir habiter et l'aide éducative budgétaire.



QU'EST-CE QU'UN CHRS ?

Un Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale est un lieu où les personnes sans domicile sont orientées pour avoir un endroit où vivre temporairement. Il ne s'agit pas seulement de fournir un abri, mais aussi d'aider ces personnes à se réinsérer dans la société en les soutenant dans leurs démarches administratives, de santé, d'emploi et de logement.

La mission principale d'un CHRS est d'offrir un logement temporaire et de l'aide pour que les personnes puissent retrouver une vie stable et autonome.



QU'EST-CE QU'UN CHU ?

Un Centre d'Hébergement d'Urgence est un endroit où les personnes trouvent un refuge immédiat et temporaire. Ces centres sont essentiels pour offrir une sécurité et un abri rapide à ceux qui en ont le plus besoin, souvent en situation de crise.

La mission de ces centres est de fournir un hébergement d'urgence, de la nourriture et des soins de base, le tout de manière immédiate pour protéger les personnes en situation de grande précarité.

Le fondement d'un CHU est d'accueillir toute personne sans abri, en situation de détresse, médicale, psychique ou sociale, isolée ou en famille. Il s'agit d'un accueil inconditionnel, sans condition de régularité de séjour.

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CHRS AUBE COLLECTIF

NOMBRE DE PLACES

12 places

PUBLIC

Femmes isolées
(18 - 35 ans) /
Femmes avec enfant(s)

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

3 952 jours

TAUX D'OCCUPATION

90,23%

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

28 (23 adultes et 5 enfants,
soit 23 ménages)

A retenir

Une **dynamique collective riche**, soutenue par une programmation dense d'ateliers, de sorties et d'actions éducatives.

Malgré un public très fragilisé à l'entrée - l'accompagnement proposé a permis de véritables avancées.

Projet « **Sport-Nutrition-Santé** », partenariats culturels, actions citoyennes et nombreux temps conviviaux pour rythmer la vie du CHRS.

Estime de soi et développement personnel

Les ateliers dédiés à l'estime de soi ont permis aux résidentes de se reconnecter à leur image, à leurs forces et à leur créativité.

- Des ateliers photo-expression ont offert un espace d'expression personnelle.
- Les ateliers bien-être & beauté ont permis de travailler la confiance en soi dans un cadre bienveillant.
- Les shootings (Halloween, rentrée) ont été vécus comme des moments valorisants.
- Les ateliers créatifs (cartes, photophores, déguisements...) ont encouragé l'expression et la détente.

Ces temps ont contribué à restaurer l'image de soi et à renforcer la capacité à se projeter.

Vie quotidienne, hygiène et savoir habiter

L'équipe a proposé des ateliers concrets pour renforcer l'autonomie dans la gestion du quotidien :

- entretien de la machine à laver et pliage KonMari,
- fabrication de lessive maison,
- ateliers hygiène et précarité menstruelle (avec PACT et le centre de santé sexuelle),
- ateliers cuisine équilibrée.

ACTIONS 2025

1. Dynamique collective et actions éducatives

En 2025, le CHRS collectif a proposé une programmation variée et régulière, pensée pour soutenir l'autonomie, renforcer la cohésion et accompagner les femmes dans leur quotidien. Les ateliers ont permis de travailler des dimensions essentielles : l'estime de soi, la gestion du logement, la santé, la citoyenneté et l'insertion professionnelle.

Ces actions ont permis aux résidentes d'acquérir des compétences utiles, de mieux comprendre les enjeux de santé et de développer des pratiques adaptées à leurs ressources.

Citoyenneté et participation

La participation active des résidentes a été encouragée tout au long de l'année afin qu'elles se sentent actrices de leur parcours et de la vie du CHRS.

- Les réunions mensuelles permettant de rappeler le cadre, d'échanger sur les besoins et de co-construire des projets.
- Les groupes d'expression favorisant la parole, l'écoute et la compréhension du vivre-ensemble.
- Les actions solidaires et les jeux collectifs renforçant la cohésion et l'implication.

Insertion professionnelle

Le parcours emploi, structuré en plusieurs étapes, a permis aux résidentes de clarifier leurs projets et de mieux comprendre leurs compétences :

- « Mon pouvoir personnel »,
- « Inventaire de mes intérêts »,
- « Le parcours »,
- « Savoir-faire et métiers »,
- « Rêver et réaliser »,
- « Trouver ma PMSMP »,
- « Lettre à moi-même ».

Un atelier « Silence, on embauche » est venu compléter ce travail. Ces actions ont soutenu la projection professionnelle, même pour les personnes très éloignées de l'emploi.

2. Projets culturels, partenariats et sorties

Culture du Cœur

Le partenariat avec Culture du Cœur a permis d'ouvrir l'accès à la culture favorisant l'ouverture, la curiosité et l'inclusion :

- Sorties cinéma,
- Jeux culturels (« Art et Sports »),
- Temps d'échanges autour des pratiques culturelles.

Sorties collectives

Plusieurs sorties ont rythmé l'année et ont permis de rompre l'isolement renforçant les liens et offert des espaces de respiration :

- Journée de cohésion en juillet,
- Sortie au lac de Géraudot en août,
- Sortie en Forêt de Bouilly,
- Sortie sur la Voie verte des Viennes,
- Participation à la marche solidaire Octobre Rose.

Évènements festifs

Les temps conviviaux ont été nombreux et ont contribué à créer un climat chaleureux soutenant la cohésion et le sentiment d'appartenance.

- Nouvel an,
- Galette des rois,
- Pâques,
- Fête de la musique,
- Halloween (boom, ateliers, maquillage, goûters),
- brunchs,
- karaokés,
- goûters conviviaux.

3. Projets CPAM : Sport - Nutrition - Santé

Ateliers Sport-Santé (17 séances)

Les séances animées par un coach sportif ont permis :

- un travail progressif sur le renforcement musculaire,
- une amélioration de la posture,
- un travail sur le souffle,
- une montée en confiance,
- une ambiance positive et motivante.

La participation a été régulière, malgré quelques contraintes logistiques. Les résidentes ont apprécié la régularité et la bienveillance du coach.

Ateliers Nutrition-Santé (8 séances)

Les ateliers animés par une nutritionniste ont abordé :

- les bases de la nutrition,
- les sucres et leurs impacts,
- la pyramide alimentaire,
- la cuisine du monde,
- les idées reçues,
- la préparation de repas équilibrés.

Ces temps ont permis une meilleure compréhension des enjeux de santé et une évolution progressive des pratiques alimentaires. Les ateliers pratiques en cuisine ont été particulièrement appréciés.



4. Amélioration des conditions d'accueil

En 2025, de nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer le cadre de vie et renforcer la sécurité :

- rénovation d'une chambre transformée en salle d'accueil des proches,
- réaménagement du bureau d'entretien,
- installation d'une barrière et d'un portillon côté jardin,
- rénovation de plafonds et murs de salles de bain,
- pose de plaques de tôle sur les soupiroux,
- rénovation de la salle détente (TV murale, installation électrique),
- réparation des sèche-linges,
- début de l'installation de la cuisine du bâtiment 2,
- réparations de fuites (toit, VMC, plafond),
- entretien des extérieurs (gouttières, vigne, tonte),
- montage d'une cabane pour les poussettes.

Ces travaux ont contribué à améliorer le confort, la fonctionnalité et la qualité de vie au sein du CHRS.

RÉUSSITES ET DÉFIS DE L'ANNÉE

Réussites

L'année 2025 a été marquée par plusieurs réussites importantes :

- une programmation d'ateliers dense et régulière,
- un « noyau dur » de participantes très impliquées,
- une équipe soudée, stable et engagée,
- une amélioration du climat relationnel,
- une montée en autonomie des résidentes,
- une progression notable vers le logement autonome.

Ces éléments ont permis de maintenir une dynamique positive malgré les difficultés rencontrées.

Défis

Plusieurs défis ont également été identifiés :

- une mobilisation irrégulière sur certains ateliers, notamment nutrition,
- des rythmes de vie parfois difficiles à harmoniser (réveils tardifs, fatigue),
- l'accompagnement de personnes très éloignées de l'emploi,
- l'expérimentation de la cuisine individuelle dans le bâtiment des mamans, qui nécessite :
 - de maintenir la convivialité,
 - d'accompagner les pratiques collectives,
 - d'évaluer régulièrement l'impact sur la vie du groupe.

CONCLUSION

En 2025, le CHRS collectif a su maintenir une dynamique riche, structurante et bienveillante, malgré un public très fragilisé et des situations complexes. Les actions éducatives, les ateliers, les projets culturels et les interventions santé ont contribué à renforcer l'autonomie, la confiance et la stabilité des résidentes.

Les résultats observés à la sortie – notamment l'accès au logement autonome pour près de la moitié des résidentes – témoignent de la qualité du travail mené par l'équipe.

L'année 2026 devra poursuivre cette dynamique, en consolidant les projets collectifs, en renforçant l'accompagnement vers l'emploi et en évaluant l'expérimentation de la cuisine individuelle.

Elle témoigne

UNE PERSONNE ACCUEILLIE



“ Au début, je me suis sentie complètement perdue. J'avais l'impression de ne plus avoir de repères, avec une perte totale d'estime de soi, période difficile où je doutais beaucoup de moi-même.



Mais malgré tout, j'ai su me battre et trouver la force de me relever.

Les ateliers mis en place chaque matin ont énormément pu m'aider à avancer, à m'aimer et reprendre confiance en moi.

Aujourd'hui, je sais que je vais y arriver. Je me sens soutenue, je sais que les échecs sont là pour m'accompagner dans mon parcours et mes démarches. Grâce à cet accompagnement et mes efforts, je continue d'avancer vers mon indépendance.

J'ai déjà parcouru beaucoup de chemin et appris beaucoup de choses. Je suis déterminée à continuer dans cette voie.”

CHRS AUBE DIFFUS

NOMBRE DE PLACES

13 places

PUBLIC

Femmes / Hommes
18 - 25 ans
Femmes avec enfant(s)

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

5 653 jours

TAUX D'OCCUPATION

119,14 %

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

27 (16 adultes et 11 enfants,
soit 12 ménages)

ACTIONS 2025

1. Accompagnement quotidien et soutien individualisé

Le CHRS diffus a poursuivi un accompagnement centré sur les besoins individuels des personnes hébergées.

Les visites à domicile ont permis de maintenir un lien régulier, d'évaluer les conditions de vie et de soutenir les personnes dans leurs démarches essentielles.

A retenir

Un accompagnement renforcé auprès des personnes hébergées en appartements diffus, avec une attention accrue portée :

- **au savoir-habiter,**
- à l'autonomie dans la gestion du quotidien,
- à l'accès aux droits,
- à la stabilisation sociale et professionnelle,
- et à la lutte contre l'isolement.

- **100 % d'accès à un logement autonome à la sortie.**

Des résultats qui témoignent d'un accompagnement solide, structuré et efficace.

L'accompagnement a porté sur :

- la gestion du budget et des dettes,
- l'accès aux droits (CAF, CPAM, AME, PUMA, MDPH),
- la parentalité et l'organisation familiale,
- la santé (accès aux soins, prévention, accompagnement aux rendez-vous),
- la gestion du logement (hygiène, sécurité, entretien),
- la lutte contre l'isolement,
- la préparation à l'insertion professionnelle.

L'accès à l'Espace Partenaire CPAM a permis de fluidifier les démarches santé, tandis que la création d'un compte sur la Plateforme Inclusion a renforcé l'accompagnement vers l'emploi.

2. Partenariats et collaborations structurantes

L'année 2025 a été marquée par un renforcement des collaborations locales, essentielles pour répondre à la complexité des situations rencontrées.

Rencontres et partenariats clés

- **FNATH** : sensibilisation aux droits des victimes du travail et aux problématiques de santé.
- **LDH, CIMADE, PACT, AATM, SIAO, CADA** : échanges autour des droits fondamentaux, de l'accès aux titres de séjour et des évolutions législatives.
- **Forum "Les 1000 premiers jours"** : travail autour de la parentalité, du développement de l'enfant et de la prévention précoce.
- **CAMSP** : accompagnement des enfants présentant des retards ou difficultés de développement.
- **La Cravate Solidaire** : préparation à l'insertion professionnelle, accès à des tenues professionnelles, coaching entretien.
- **ARPEGE - Promeneurs du Net** : réflexion sur la médiation numérique, prévention des risques en ligne et accompagnement des jeunes.

Ces partenariats ont permis d'élargir les ressources disponibles pour les familles et de renforcer la qualité de l'accompagnement.

3. Ateliers, actions éducatives et projets collectifs

Découverte de la Maison des 1000 Jours - octobre 2025

Cette sortie a permis à des mamans et jeunes femmes isolées de découvrir :

- les ateliers de parentalité,
- les espaces de détente,
- la ludothèque,
- les dispositifs de soutien aux jeunes enfants.

Un atelier sur les **dangers domestiques** a permis une sensibilisation concrète, grâce à une maison reconstituée à échelle réelle. Les participantes ont pu :

- identifier les risques,
- apprendre des gestes simples de prévention,
- renforcer leur autonomie parentale.

Deux mamans ont demandé à s'inscrire à des ateliers réguliers.

4. Sorties et activités 2025

Des activités variées ont été proposées visant à renforcer la cohésion, l'autonomie et l'ouverture culturelle.

Activités organisées

- Après-midi cinéma,
- Ateliers cuisine,
- Deux sorties à la ferme pédagogique,
- Olympiades du Diffus,
- Sortie au Parc de Fouchy,
- Jeux en folie,
- Soirée Loup-Garou,
- Vide-dressings saisonniers,
- Café parents,
- Ateliers impôts,
- Intervention SOS Hépatite,
- Ateliers prévention des risques domestiques,
- Goûter de Noël,
- Distribution de cadeaux de fin d'année.

Ces activités ont permis :

- de rompre l'isolement,
- de renforcer les liens entre les familles,
- de développer des compétences pratiques,
- de favoriser l'expression et la participation.



5. Logement à la sortie

100 % accèdent à un logement autonome bailleur public. C'est un résultat exceptionnel, témoignant d'un accompagnement efficace et d'une bonne préparation au relogement.

RÉUSSITES ET DÉFIS DE L'ANNÉE

Réussites

- 100 % de sorties vers un logement autonome,
- une progression notable dans l'accès aux droits,
- des partenariats élargis et structurants,
- des activités variées et adaptées,
- une montée en compétences de l'équipe,
- un accompagnement individualisé renforcé.

Défis

- des profils de plus en plus complexes (santé mentale, précarité administrative),
- une forte précarité sociale et professionnelle,
- la nécessité de mobiliser davantage certains publics sur les temps collectifs,
- un besoin croissant d'accompagnement sur la parentalité et la santé.

PERSPECTIVES 2026

- Renforcer le suivi des appartements et le savoir habiter,
- Développer les ateliers pratiques (budget, parentalité, sécurité domestique),
- Mettre en place un projet piloté par les bénéficiaires,
- Structurer davantage les projets personnalisés des personnes accueillies.
- Renforcer le partenariat avec la Maison des 1000 Jours,
- Développer un lien direct avec la MDPH,
- Approfondir le partenariat avec le FJT,
- Développer le réseau immobilier (privé et social),
- Consolider les actions autour de la médiation numérique.

CONCLUSION

En 2025, le CHRS diffus a confirmé son rôle essentiel dans la stabilisation et l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Les résultats observés – notamment **100 % de sorties vers un logement autonome** – témoignent de la qualité du travail mené par l'équipe et de la pertinence du modèle diffus.

L'année 2026 devra poursuivre cette dynamique, en renforçant les partenariats, en adaptant les pratiques aux nouveaux profils et en développant des projets collectifs porteurs de sens.



Elle témoigne

HELENE



« J'ai été accueillie au CHRS en 2024 alors que je venais de vivre un évènement traumatisant.

J'ai été entourée d'une équipe de soutien et d'écoute qui m'accompagne dans mes démarches administratives et soutien personnel.

Je vis dans un appartement loué par Claire Amitié en attendant de pouvoir me remettre sur pied.

Concernant l'accompagnement sur la base de mes objectifs, on en a réalisé l'essentiel et pour le reste, cela suit son cours. L'équipe est avenante et bienveillante. »

NOMBRE DE PLACES

22 places

PUBLIC

Femmes isolées 18 à
25 ans

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

7 855 jours

TAUX D'OCCUPATION

97,82%

NOMBRE DE PERSONNES PRESENTES

30 adultes

A retenir

- Une **année complexe**, marquée par **3 fins de prise en charge difficiles**, des violences et de nombreux EIG nécessitant l'intervention des forces de l'ordre.
- Une **équipe éprouvée**, soutenue par un **GAPP exceptionnel** et un accompagnement renforcé (médecine du travail, supervision).
- Un **public en évolution**, avec davantage de revendications, des situations administratives précaires (50 %), des troubles psychiques et des problématiques de santé importantes.
- Une **refonte de l'équipe** et l'arrivée d'une **coordinatrice**, permettant de stabiliser l'organisation.
- Des **partenariats renforcés** et des actions éducatives variées malgré les tensions collectives.

ACTIONS 2025

1. Impulsion collective et activités éducatives

Tout au long de l'année, le CHRS a poursuivi son engagement auprès des jeunes femmes accueillies en proposant des activités éducatives, culturelles et collectives visant à soutenir leur autonomie, leur expression et leur intégration.

Ateliers et actions éducatives :

- **Atelier emploi (CV/lettre de motivation)** animé par une professionnelle.
- **Atelier alphabétisation**, permettant à plusieurs résidentes de progresser dans la maîtrise du français.
- **Atelier culinaire**, favorisant la convivialité et l'apprentissage du « savoir habiter ».
- **Activités manuelles et créatives** : broderie, peinture, création d'un tableau.
- **Soirées causeries**, espaces d'expression et de régulation collective.



Sorties et temps festifs

Les temps festifs ont joué un rôle essentiel pour maintenir un climat collectif positif : renforcer les liens sociaux, apaiser les tensions et valoriser les réussites individuelles.

- Sortie au musée (exposition WAXX et migrations).
- Sortie cinéma.
- Sortie restaurant africain.
- Fêtes d'anniversaires, fête du CHRS, fête de Noël.
- Fêtes de départ des résidentes.

2. Partenariats et engagements institutionnels

Partenaires mobilisés en 2025

- Cultures du Cœur,
- Lush,
- Santé Plurielles,
- CPAM 75,
- Société Philanthropique,
- Nocibé (via Dons Solidaires).

Actions partenariales marquantes

- Deux résidentes ont bénéficié de prestations maquillage et soins au Nocibé Opéra grâce à Dons Solidaires.
- Rencontre avec l'équipe mobile addictions ESMAR (association Aurore) pour renforcer l'accompagnement des résidentes concernées.
- Validation d'une entrée en formation universitaire (DU) pour une résidente grâce au soutien de la Société Philanthropique.

Ces collaborations ont permis d'améliorer l'accès aux droits, à la santé, à la culture et à la formation.

3. Public accueilli : profils et enjeux

Profils des résidentes

- 75 % sans ressources à l'entrée,
- 62,5 % n'avaient jamais travaillé,
- 50 % en situation administrative précaire,
- Troubles psychiques et maladies chroniques pour plusieurs résidentes,
- Diversité des parcours : sortantes ASE, étudiantes, personnes en situation de handicap, situations de violences familiales (25 % des admissions).

8 sorties sur 2025

Les conditions de sortie sont le reflet d'une année particulièrement complexe :

- 3 fins de PEC (dont 1 avec procédure judiciaire),
- 2 retours en famille,
- 1 logement social,
- 1 hébergement par un tiers,
- 1 hospitalisation liée à une grossesse.

4. Les Ressources Humaines

L'année 2025 a été marquée par des défis importants pour l'équipe :

Organisation et ressources humaines

- Refonte de l'équipe et arrivée d'une coordinatrice.
- Une salariée en arrêt maladie depuis plus de 6 mois, entraînant une alternance entre intérim, CDD et périodes non remplacées.
- Maintien de la qualité d'accompagnement dans ce contexte.

Formations

Les professionnels ont bénéficié de formations sur :

- la santé,
- l'accès au logement,
- l'accompagnement de publics spécifiques,
- les problématiques administratives.



Soutien apporté à l'équipe

- **GAPP exceptionnel** pour soutenir une équipe en souffrance face à la multiplication des violences et conflits.
- **Interventions régulières des forces de l'ordre.**
- **Inspection DRIHL 75** et rencontre sur site.
- **Implication du service qualité sur les fins de PC comme interlocuteur direct des personnes accueillies.**

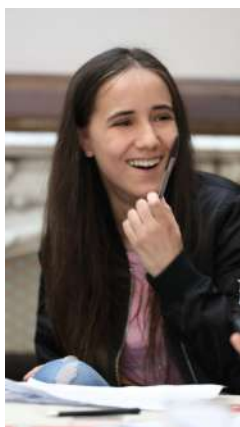
Ces actions ont permis de maintenir un cadre sécurisant malgré une année éprouvante.

PERSPECTIVES 2026

À la lumière des constats 2025, plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés :

- **Renforcer les partenariats, notamment dans le domaine de la santé**

Pour mieux accompagner les résidentes présentant des troubles psychiques ou des maladies chroniques, positifs d'insertion.



- **Développer les compétences professionnelles**

Poursuivre les formations pour répondre aux besoins d'un public de plus en plus complexe.

- **Relancer les activités collectives**

Recréer une dynamique positive et apaisée au sein du collectif.

- **Reconstruction du cadre collectif**

Travailler sur la cohésion, la régulation et la prévention des conflits.

- **Améliorer l'accès au logement**

Poursuivre les démarches DALO/DAHO, renforcer les liens avec les bailleurs et les dispositifs d'insertion.

Elle témoigne

UNE RESIDENTE



" Depuis mon arrivée à Claire Amitié, il y a presque un an, j'ai trouvé un soutien pour faire des choses que je n'aurai pas pu faire seule.

J'ai été accompagnée sur des démarches de santé, d'ouverture de droits, la création de mon passeport, trouver un emploi et ouvrir un compte bancaire.

J'ai pu participer à plusieurs activités, de la natation, du bénévolat, des cours de français, de la peinture, ...

Claire Amitié m'a accompagnée à obtenir des lunettes et à résoudre mes problèmes de vue.

Je dis merci pour mon accompagnement, je remercie Thérèse d'avoir créé cette association. J'ai besoin de vous tous les jours."

CHRS VAL DE MARNE COLLECTIF

NOMBRE DE PLACES

56 places
(dont 7 pour CHRS Jeunes)

PUBLIC

Femmes isolées
18 à 35 ans
Femmes avec enfant(s)
de + 3 ans

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

20 351 jours

TAUX D'OCCUPATION

99,56%

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

73 (53 adultes et 20 enfants,
soit 53 ménages)

ACTIONS 2025

Inclusion, personnalisation et redynamisation collective

En 2025, le CHRS 94 Collectif a consolidé son rôle dans l'accompagnement des jeunes femmes en combinant responsabilisation individuelle, soutien personnalisé et actions collectives.

L'équipe a poursuivi son travail d'adaptation face à un public jeune, souvent confronté à des problématiques multiples, tout en renforçant les outils internes pour garantir un accompagnement cohérent malgré le sous-effectif sur le plan des ressources humaines.

A retenir

Maintien d'un **accompagnement structuré** et engagement d'un travail de fond pour renforcer la cohérence des pratiques, la qualité de la vie collective et la traçabilité des suivis dans un contexte de postes vacants et de difficultés à recruter du personnel éducatif.

Mise en place de nombreux **ateliers éducatifs** et de temps conviviaux.

Réorganisation de plusieurs outils internes, ainsi que par un renforcement des **partenariats** institutionnels et médico-sociaux.



1. Adaptation de l'accompagnement aux problématiques d'un public jeune

L'accueil de jeunes femmes, dont certaines issues de l'Aide Sociale à l'Enfance, a continué de nécessiter une adaptation fine de l'accompagnement. Les profils accueillis présentent des besoins variés, parfois marqués par des difficultés liées à la gestion du quotidien, à la santé mentale, à l'insertion professionnelle ou à la parentalité.

Afin de maintenir un cadre éducatif structurant, plusieurs actions ont été menées :

- **Création d'un protocole de vie quotidienne**, permettant de centraliser les informations essentielles et de faciliter la prise de poste, notamment en période de remplacements.
- **Révision du livret d'accueil**, travaillée avec les deux équipes et un intervenant extérieur, afin de clarifier les règles et les repères proposés aux personnes hébergées.
- **Renforcement des tours de chambre** par la maîtresse de maison et les référents de parcours, afin d'améliorer l'accompagnement autour de l'hygiène et de la sécurité.

2. Solidarité et accompagnement collectif

L'année 2025 a été marquée par une volonté forte de redynamiser la vie collective.

Ateliers éducatifs

De nombreux ateliers ont été proposés pour renforcer les compétences et favoriser l'autonomie :

- **Santé** : deux séances de vaccination animées par la Croix Rouge, accompagnées de groupes de parole et de questionnaires ludiques.
- **Emploi** : création de CV, simulations de recherche d'emploi.
- **Logement** : jeu Kijoulou, constitution de dossiers logement.
- **Budget** : gestion mensuelle, priorisation des dépenses, économies.
- **Vie quotidienne** : ateliers sur le ménage, l'aération, l'utilisation des machines.
- **Journée des droits des femmes** : jeux, photolangage et repas partagé, permettant des échanges riches sur la condition des femmes en France et dans le monde.

La participation a été plus forte sur les ateliers santé, emploi et citoyenneté. Les autres thématiques ont davantage été travaillées en individuel, ce qui a conduit à une réflexion sur l'animation en binôme (réfèrent thématique + réfèrent de parcours).

Ateliers loisirs, sorties et événements

Pour lutter contre l'isolement et renforcer la convivialité, plusieurs temps festifs ont été organisés : galette des rois, kermesse, sortie au zoo, feu d'artifice, Halloween, barbecue, fête du 8 décembre, Noël et Jour de l'An.

Un **atelier danse**, mené avec le réseau Violences Faites aux Femmes, a permis à cinq femmes de participer à un spectacle.

Nouveaux rituels collectifs

Depuis octobre, un **petit-déjeuner collectif** est proposé du mardi au dimanche. Ce rituel a permis de recréer un espace de rencontre informel, de désengorger le bureau des travailleurs sociaux et de renforcer le lien avec les hébergées. Il constitue une première étape vers un retour à une proposition de repas partagés.



3. Renforcement de la qualité et de la traçabilité des suivis

L'année 2025 a permis de poursuivre le travail engagé autour de la qualité des suivis et de la traçabilité.

- **Accompagnement global** : clarification des rôles entre référents de parcours et référents thématiques, afin de garantir une prise en charge complète et cohérente.
- **Partenariats renforcés** :
 - L'EMPP a apporté un soutien clinique précieux, notamment pour l'évaluation de situations complexes et la préparation d'hospitalisations.
 - La Croix Rouge a assuré deux séances de vaccination.
 - Les CMP, la brigade des mineurs, les écoles et le réseau violences ont été mobilisés régulièrement.
- **Veille sociale** : création d'un classeur partagé, inscription au réseau égalité des droits sociaux, reprise du lien avec le réseau campinois des violences faites aux femmes.
- **Outils comptables** : sécurisation des manipulations financières, mise à jour des dettes, permanences d'encaissement.

PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 sera consacrée à poursuivre les actions engagées en 2025, tout en renforçant la cohérence éducative, la qualité des partenariats et la dynamique collective.

Les priorités seront les suivantes :

- Développement de nouvelles permanences : juridique, psychologique, santé plurielle, prévention CAARUD.
- Renforcement des réunions d'équipe et meilleure implication de l'ensemble des professionnels.
- Mise à jour des outils internes : protocoles, stocks, VA, affichages, classeur incendie, cahier de veille.
- Travail sur la cohésion d'équipe et la clarification des règles de fonctionnement.
- Aménagement des bureaux et meilleure occupation des espaces.
- Développement de la veille sociale et renforcement des liens institutionnels (mairie, crèches, réseau violences...).



Elle témoigne

LATHIFA



“ J’ai fui la guerre pour arriver en France. Mais en venant ici avec mon ex-mari, les choses ne se sont pas bien passées. Je me suis donc retrouvée seule avec ma fille.

L’équipe a été très gentille avec moi. Ils ont fait tout leur possible pour m’aider et me rassurer. Au quotidien, nous étions un peu comme une famille, avec les autres résidentes et les professionnelles. Beaucoup de choses étaient très bien dans ce centre : je m’y sentais en sécurité, entourée et soutenue, ...

Je parlais peu français au début, mais ici, en échangeant avec les autres, j’ai beaucoup appris. Le travail m’a aussi aidée, et c’est l’équipe éducative qui m’a accompagnée pour en trouver un. Cela m’a permis de progresser dans tous les domaines : apprendre la langue, trouver ma place dans la société grâce à mon travail, puis accéder à mon appartement.

Je garderai comme souvenir de cette association le fait que c’est là que j’ai commencé ma vie en France, au centre d’hébergement, c’est là que j’ai tout appris.

Je tiens à remercier l’association de m’avoir hébergée et de m’avoir protégée de la rue. Merci aussi de m’avoir donné l’opportunité de faire famille. Et merci pour toutes ces femmes à qui l’on a donné un espace pour évoluer et saisir leur chance de s’épanouir. “

CHRS VAL DE MARNE DIFFUS

NOMBRE DE PLACES

77 places

PUBLIC

Femmes / Hommes isolés 18 à 30 ans /
femmes avec enfant(s) de + 3 ans

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

26 858 jours

TAUX D'OCCUPATION

95,56 %

NOMBRE DE PERSONNES PRESENTES

85 (42 adultes et 44 enfants,
soit 33 ménages)

A retenir

Une **réorganisation importante de l'équipe**, avec l'arrivée de nouveaux professionnels et la nécessité d'adapter les pratiques.

Des **réussites significatives dans les démarches d'accès au logement**, avec 50 % des sorties orientées vers un logement indépendant.

Des actions collectives structurantes.

Une équipe mobilisée autour de la continuité éducative et de la reconstruction du service.

ACTIONS 2025

Inclusion, relogement et continuité éducative dans un contexte de réorganisation

En 2025, le CHRS Diffus 94 a connu une année de transition, marquée par un renouvellement important de l'équipe éducative.

Cette dynamique a nécessité une adaptation continue, mais n'a pas empêché la poursuite des accompagnements, la mise en place d'actions collectives et l'avancée des parcours vers l'autonomie.

Les actions menées s'articulent autour de trois axes : **relogement et inclusion, accompagnement social et insertion, et maintien du lien social.**



1. Relogement et inclusion des publics

En 2025, 6 ménages sont sortis du CHRS. Cela concerne **11 personnes**. Ces sorties témoignent d'avancées significatives dans les parcours résidentiels :

- 3 ménages vers un **logement autonome**.
- 1 ménage vers un **logement adapté ou de transition**.
- 1 ménage retour en famille.
- 1 ménage hébergé chez un tiers.

Les démarches administratives liées au logement ont également progressé :

- **66,7 % des personnes sorties** avaient un **DALO constitué**,
- **100 %** avaient obtenu un **NUR**,
- **50 %** avaient un **SYPLO réalisé**.

La durée moyenne de séjour des personnes sorties est de **29,28 mois**, ce qui reflète la temporalité nécessaire pour stabiliser les situations des ménages accueillis.

2. Les défis relevés en termes d'insertion professionnelle

Les **6 sorties** de l'année montrent une évolution positive des situations professionnelles :

- À l'entrée, les personnes avaient majoritairement des parcours marqués par des **emplois précaires**.
- À la sortie :
 - **66,7 % (4 personnes)** disposent d'un **salaire**,
 - **50 % (3 personnes)** sont en **CDI temps plein**,
 - 1 personne est en apprentissage,
 - 1 personne est en intérim.
- **16,7 %** ont accédé au **RSA**, permettant une stabilisation financière.

Les montants de ressources ont fortement progressé :

- **83,3 % des personnes sorties** disposent de **plus de 1200 € mensuels**,
- aucune personne n'est sortie sans ressource.

Ces résultats montrent que l'accompagnement vers l'emploi reste un axe fort du service, soutenu par les partenaires locaux (Mission Locale, France Travail, structures d'insertion).

3. Des actions collectives et des temps solidaires maintenus

Malgré une année de transition, l'équipe a tenu à préserver des temps collectifs essentiels pour la cohésion sociale :

- **Fête de Claire Amitié du 8 décembre**, réunissant familles et personnes isolées.
- **Fête de Noël**, avec un repas partagé et des moments conviviaux.

Ces événements ont permis de maintenir un sentiment d'appartenance et de continuité, tout en favorisant les échanges entre les résidents.

4. Partenariats et continuité de l'accompagnement

L'année 2025 a également été marquée par :

- La mobilisation des partenaires médico-sociaux, notamment pour les situations complexes.
- Une stabilisation administrative remarquable : **(100 % des personnes sorties** avaient une situation administrative stabilisée).
- Une amélioration notable de la couverture médicale.
- Une meilleure prise en charge des problématiques de santé.



PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 s'annonce comme une période de consolidation et de structuration pour le CHRS Diffus 94.

Les priorités identifiées sont les suivantes :

- **Stabilisation de l'équipe** : arrivée d'un nouveau directeur de pôle, recrutement d'une CIP remplaçante, consolidation de l'équipe éducative.
- **Renforcement de la continuité éducative**, avec une meilleure répartition des suivis et une reprise progressive des accompagnements complets.
- **Développement des partenariats**, notamment autour de l'insertion professionnelle, de la santé et de l'accès aux droits.

- **Reprise des ateliers collectifs**, en particulier autour du savoir-habiter, de la gestion budgétaire et de la vie quotidienne.
- **Amélioration de la veille sociale**, afin de mieux soutenir les ménages autonomes en période de transition.

L'équipe, récemment renouvelée, fait preuve d'une forte motivation et d'un engagement réel pour répondre aux enjeux du service et accompagner les personnes vers une autonomie durable.

Elle témoigne UNE PERSONNE ACCOMPAGNÉE



« Aujourd'hui, je suis heureuse car tout vient de se débloquer pour moi grâce à l'accompagnement de Claire Amitié.

Je viens de recevoir mon titre de séjour et comme je ne suis plus maintenant en situation irrégulière, je pourrais prendre le bus sans avoir peur et honte d'avoir une amende, je serai fière de payer le transport et enfin de pouvoir payer mes dettes.

Comme tout le monde maintenant, j'ai aussi une carte bleue et j'y fais attention.

Ma référente de parcours a remarqué que mes chaussures étaient trouées et m'a accompagnée pour acheter une paire de baskets.

J'ai pu les choisir, elles ne m'ont pas été données. Je ne suis plus différente des autres.

Mon dossier RSA est ouvert, ainsi que la CSS. Tout était bloqué mais aujourd'hui, j'ai tout, même la CAF.

Je suis une vraie personne.

Merci à toute l'équipe qui m'a soutenue ».



Les Centres d'Hébergement d'Urgence

CHU AUBE COLLECTIF

NOMBRE DE PLACES

14 places
(7 places CHU DGF, 2 places CHU Subvention, 5 places CHU FVV)

PUBLIC

Femmes isolées / familles

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

4 171 jours

TAUX D'OCCUPATION

81,62 %

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

22 (14 adultes et 8 enfants, soit 14 ménages)

A retenir

Accueil d'un **public en situation de grande vulnérabilité**, souvent en rupture familiale ou sans solution d'hébergement pérenne.

Des actions éducatives, des ateliers collectifs et des temps conviviaux permettent de **structurer le quotidien**, de renforcer l'autonomie et de soutenir les démarches administratives et sociales.

Des **situations très fragiles** à l'arrivée au CHU.

Le CHU, un dispositif de **stabilisation immédiate**, permettant aux personnes de reprendre souffle, de réorganiser leurs démarches et de préparer une réorientation adaptée.

Les visites de chambres ont permis de maintenir un cadre sécurisant et d'accompagner les résidentes dans la gestion de leur espace de vie. Ces temps ont également été l'occasion de repérer les besoins, d'ajuster l'accompagnement et de prévenir les situations de tension ou de décrochage.

ACTIONS 2025

1. Soutien quotidien et accompagnement individualisé

En 2025, le CHU collectif a poursuivi son engagement auprès des femmes et familles accueillies en proposant un accompagnement structurant, centré sur les besoins essentiels et les démarches prioritaires.

Les professionnelles ont assuré un suivi rapproché :

- accompagnement aux démarches administratives (droits, régularisation, santé, prestations),
- soutien dans l'organisation du quotidien,
- aide à la gestion des rendez-vous médicaux et sociaux,
- travail régulier autour de l'hygiène, de la sécurité et du savoir habiter.

2. Actions éducatives, ateliers et vie collective

L'année 2025 a été rythmée par de nombreuses actions éducatives, pensées pour soutenir l'autonomie, renforcer la cohésion et offrir des espaces d'expression.

Ateliers autour du quotidien et du savoir-habiter

Les ateliers ont permis de travailler des compétences essentielles contribuant à structurer les journées et à renforcer les capacités d'autonomie.

- hygiène et entretien du logement,
- gestion du linge,
- organisation du quotidien,
- prévention des risques domestiques.

Ateliers bien-être et estime de soi

Plusieurs ateliers ont été proposés pour soutenir la confiance en soi permettant aux résidentes de se recentrer, de souffler et de retrouver une forme de valorisation personnelle.

- ateliers beauté,
- ateliers créatifs,
- temps conviviaux autour de fêtes calendaires.

Actions santé et prévention

En lien avec les partenaires, des actions ont été menées autour :

- de la santé sexuelle,
- de la prévention des IST,
- de l'accès aux soins,
- de la qualité de l'air intérieur (Air Pur Challenge),
- de la nutrition et du bien-être.

Elles ont permis de sensibiliser les résidentes à des enjeux essentiels, souvent méconnus ou difficiles d'accès.

Sorties et activités collectives

Des sorties ont été organisées pour rompre l'isolement et favoriser la cohésion contribuant à créer un climat apaisé et à renforcer les liens entre les résidentes.

- sorties nature,
- activités culturelles,
- temps conviviaux partagés avec d'autres services.

3. Accès au numérique et lutte contre la fracture digitale

Le CHU a poursuivi ses efforts pour faciliter l'accès au numérique :

- mise à disposition d'un ordinateur,
- accompagnement aux démarches en ligne,
- aide à la création d'adresses mail,
- initiation aux outils administratifs (CAF, Ameli, France Travail, ...).

Cet accès est devenu indispensable pour les démarches d'urgence, notamment pour les personnes en situation de rupture ou de migration.

4. Amélioration des infrastructures et cadre de vie

En 2025, le CHU collectif a continué à améliorer les conditions d'accueil :

- entretien renforcé des espaces communs,
- suivi régulier du savoir habiter,
- aménagement d'espaces collectifs pour les ateliers,
- amélioration de l'accès aux services numériques.

Ces efforts ont permis de maintenir un cadre sécurisant, propre et propice à la stabilisation.

REUSSITES ET DÉFIS DE L'ANNÉE

Réussites

- Un accompagnement quotidien structurant,
- Une présence professionnelle constante et rassurante,
- Une diversification des ateliers éducatifs,
- Une participation croissante aux actions collectives,
- Une amélioration du savoir habiter,
- Une orientation sécurisée pour toutes les sorties.

Défis

- Un public très éloigné de l'emploi,
- Des séjours très courts limitant le travail en profondeur,
- Une forte précarité administrative et sanitaire,
- Une absence d'accès au logement autonome,
- La nécessité de renforcer encore l'accès aux droits et aux soins.



CONCLUSION



En 2025, le CHU collectif a poursuivi sa mission essentielle : offrir un espace de stabilisation, de sécurité et de réorganisation pour des personnes en situation d'urgence sociale. Les actions éducatives, les ateliers collectifs, les temps conviviaux et l'accompagnement administratif ont permis de soutenir les résidentes dans une période charnière de leur parcours.

Le CHU est un **premier maillon de la chaîne d'accompagnement**, permettant une réorientation adaptée et sécurisée.

L'année 2026 devra poursuivre cette dynamique, en renforçant les actions collectives, le savoir habiter, l'accès aux droits et la préparation à l'orientation vers des dispositifs plus pérennes.



Elle témoigne

UNE PERSONNE ACCUEILLIE



" Je suis arrivée au CHRS dans une période très compliquée de ma vie.

J'avais perdu mes repères et je ne savais plus par où commencer. Ici, j'ai trouvé un endroit où je pouvais souffler, me poser, et surtout être accompagnée sans jugement.

Les ateliers, les sorties, les temps conviviaux, tout cela m'a aidée à reprendre confiance en moi.

J'ai appris à mieux m'organiser, à prendre soin de moi, à gérer mon quotidien. L'équipe a toujours été là, même dans les moments où je doutais le plus. Aujourd'hui, je me sens plus forte, plus autonome, et je sais que je suis capable d'avancer.

Merci pour tout ce que vous m'avez apporté. "



CHU AUBE DIFFUS

NOMBRE DE PLACES

44 places

PUBLIC

Personnes isolées / familles

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

16 231 jours

TAUX D'OCCUPATION

101,06 %

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

48 (21 adultes et 27 enfants, soit 16 ménages)

ACTIONS 2025

1. Accompagnement quotidien et soutien individualisé

Le CHU diffus a poursuivi un accompagnement intensif, centré sur la stabilisation et l'autonomie. Les visites à domicile ont permis de maintenir un lien régulier, d'évaluer les besoins et de soutenir les personnes dans leurs démarches essentielles :

- ouverture ou mise à jour des droits (CAF, CPAM, AME, PUMA),
- accompagnement aux rendez-vous médicaux,
- soutien dans les démarches de régularisation,
- aide à la gestion du budget et des dettes,
- accompagnement parental,
- prévention des risques domestiques,
- travail autour du savoir habiter.

A retenir

Une attention particulière portée à la **stabilisation**, à l'accès aux droits, à la parentalité et à la lutte contre l'isolement.

Une mise à l'abri et un **soutien global des jeunes**, dans un contexte où les situations rencontrées sont de plus en plus complexes : précarité administrative, absence de ressources, problématiques de santé, isolement familial, difficultés psychiques ou addictions.

Un accompagnement qui a permis :

- un accès à un logement autonome,
- un maintien dans un parcours d'accompagnement,
- une amélioration de l'accès aux droits,
- une progression dans la santé, la parentalité et la gestion du quotidien.

L'accès à l'Espace Partenaire CPAM a permis de fluidifier les démarches santé, tandis que la création d'un compte sur la Plateforme Inclusion a renforcé l'accompagnement vers l'emploi.

2. Partenariats et actions collectives

L'année 2025 a été marquée par un renforcement des collaborations locales, essentielles pour répondre à la complexité des situations rencontrées.

Rencontres et partenariats structurants

- **FNATH** : sensibilisation aux droits des victimes du travail et aux problématiques de santé.
- **LDH, CIMADE, PACT, AATM, SIAO, CADA** : échanges autour des droits fondamentaux, de l'accès aux titres de séjour et des évolutions législatives.
- **Forum "Les 1000 premiers jours"** : travail autour de la parentalité, du développement de l'enfant et de la prévention précoce.
- **CAMSP** : accompagnement des enfants présentant des retards ou difficultés de développement.

- **La Cravate Solidaire** : préparation à l'insertion professionnelle, accès à des tenues professionnelles, coaching entretien.
- **ARPEGE - Promeneurs du Net** : réflexion sur la médiation numérique, prévention des risques en ligne et accompagnement des jeunes.

Ces partenariats ont permis d'élargir les ressources disponibles pour les familles et de renforcer la qualité de l'accompagnement.

3. Ateliers, actions éducatives et projets collectifs

Découverte de la Maison des 1000 Jours - octobre 2025

Cette sortie a permis à des mamans et jeunes femmes isolées de découvrir :

- les ateliers de parentalité,
- les espaces de détente,
- la ludothèque,
- les dispositifs de soutien aux jeunes enfants.

Un atelier sur les **dangers domestiques** a permis une sensibilisation concrète, grâce à une maison reconstituée à échelle réelle. Les participantes ont pu :

- identifier les risques,
- apprendre des gestes simples de prévention,
- renforcer leur autonomie parentale.

Deux mamans ont demandé à s'inscrire à des ateliers réguliers.

4. Sorties et activités 2025

Des activités variées visant à renforcer la cohésion, l'autonomie et l'ouverture culturelle.

Activités organisées

- Après-midi cinéma,
- Ateliers cuisine,
- Deux sorties à la ferme pédagogique,
- Olympiades du Diffus,
- Sortie au Parc de Fouchy,
- Jeux en folie,
- Soirée Loup-Garou,
- Vide-dressings saisonniers,
- Café parents,
- Ateliers impôts,
- Intervention SOS Hépatite,
- Ateliers prévention des risques domestiques,
- Goûter de Noël au FJT,
- Distribution de cadeaux de fin d'année.

REUSSITES ET DEFIS DE L'ANNEE

Réussites

- Un accompagnement individualisé renforcé,
- Une progression notable dans l'accès aux droits,
- Un partenariat élargi et structurant,
- Des activités variées et adaptées,
- Une orientation vers un logement autonome pour une personne,
- Une transition professionnelle réussie pour l'intervenante du service diffus, avec un regain de motivation et de créativité.

Défis

- Des profils de plus en plus complexes (santé mentale, addictions, absence de droits),
- Une forte précarité administrative,
- Des situations d'isolement importantes,
- Une incarcération en fin de parcours,
- La difficulté à mobiliser certains publics sur les temps collectifs,
- La nécessité d'un accompagnement renforcé sur la parentalité et la santé.



PERSPECTIVES 2026

Plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés :

- Renforcer le suivi des appartements et le savoir habiter,
- Structurer davantage les PPI,
- Développer les ateliers pratiques (budget, parentalité, sécurité domestique),
- Mettre en place un **projet piloté par les bénéficiaires** (sortie, week-end, activité exceptionnelle),
- Renforcer le partenariat avec la Maison des 1000 Jours,
- Développer un lien direct avec la MDPH,
- Approfondir le partenariat avec le FJT,
- Développer le réseau immobilier (privé et social),
- Consolider les actions autour de la médiation numérique.

CONCLUSION

En 2025, le CHU diffus a confirmé son rôle essentiel dans la stabilisation et l'accompagnement des personnes en situation d'urgence sociale. Malgré des profils très fragilisés, l'accompagnement proposé a permis des avancées significatives : accès aux droits, progression dans la santé, insertion professionnelle, parentalité, et même un accès au logement autonome.

L'année 2026 devra poursuivre cette dynamique, en renforçant les partenariats, en adaptant les pratiques aux nouveaux profils et en développant des projets collectifs porteurs de sens.



Elle témoigne

UNE RÉSIDENTE



"Bonjour,

Je tenais, au nom de toute ma famille – mon mari et nos enfants –, à vous adresser un immense merci du fond du cœur pour tout ce que vous avez fait pour nous.

Votre accompagnement, votre écoute, votre disponibilité et votre bienveillance nous ont énormément aidés et ont fait une vraie différence dans notre parcours.

Grâce à votre soutien, nous avons pu avancer avec plus de confiance et d'espoir.

Je souhaite également remercier sincèrement l'association Claire Amitié, ainsi que l'équipe pour son écoute, sa gentillesse et le soutien précieux apporté à notre famille depuis le début.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes, ainsi qu'une bonne année, remplie de santé, de bonheur et de réussite.

Avec toute notre reconnaissance."



CHU VAL DE MARNE ET PARIS SITUÉ EN VAL DE MARNE

NOMBRE DE PLACES

93 places
(63 places CHU Val de Marne,
30 places CHU Paris installé
dans le 93)

PUBLIC

Femmes isolées / familles

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

22 914 jours

TAUX D'OCCUPATION

99,65 %

NOMBRE DE PERSONNES PRESENTES

65 (40 adultes et 25 enfants,
soit 33 ménages)

ACTIONS 2025

Santé, solidarité et autonomisation

En 2025, le CHU 94 et 75 dans le Val de Marne a poursuivi son engagement auprès des personnes en situation d'urgence sociale, en renforçant les actions médico-sociales, les initiatives solidaires et les ateliers éducatifs. L'année a été marquée par une diversité d'actions visant à soutenir la santé, favoriser l'inclusion sociale et accompagner les bénéficiaires vers davantage d'autonomie.

Les actions se structurent autour de trois axes : **soutien médico-social, solidarité et lien social, et préparation à l'autonomie.**

A retenir

Un **accompagnement médico-social renforcé** auprès de personnes en situation de grande précarité et de vulnérabilité.

Des actions socio-éducatives variées : ateliers culturels, sorties familiales, fêtes collectives, ateliers sportifs, actions autour du bien-être et du savoir habiter.

Un **travail partenarial solide**, notamment avec ACALMIE, Maison d'Action Solidaire, la MJC, la Mission Locale, et les acteurs médico-sociaux.

Une **amélioration de l'accès aux droits**, avec des régularisations administratives, l'obtention de prestations sociales.

Une **dynamique collective préservée** malgré les situations complexes, grâce à des temps conviviaux et des projets fédérateurs.

1. Soutien médico-social : Répondre aux besoins complexes

L'accompagnement médico-social a occupé une place centrale en 2025, avec une attention particulière portée aux situations de vulnérabilité :

- **Permanences LHSS** : les interventions ont permis d'assurer un suivi de santé régulier, d'orienter vers les soins et de soutenir les personnes en rupture de droits.
- **Accès aux droits sociaux** : plusieurs résidents ont obtenu une **régularisation administrative**, l'ouverture de droits tels que la **CSS**, le **RSA**, ou encore la **CAF**, facilitant leur stabilisation.
- **Accompagnement santé** : les situations de santé étaient globalement stabilisées à la sortie.

Ces actions ont permis de sécuriser les parcours et de réduire les risques liés à la précarité.

2. Solidarité et lien social : Créer des espaces de partage

L'équipe a développé de nombreuses actions collectives visant à renforcer la cohésion sociale et à offrir des espaces d'expression et de convivialité.

Actions culturelles et socio-éducatives

- Galette des rois : confection avec les enfants, dégustation avec les parents, moment de transmission et de convivialité.
- Sorties familiales :
 - patinoire pendant les vacances scolaires,
 - balades estivales au bord de la Marne,
 - visite culturelle (exposition « Flamant Noir »).
- Sorties au restaurant pour renforcer le lien avec les résidents.

Événements collectifs

- Fête de Noël le 24 décembre : repas partagé, distribution de cadeaux personnalisés pour les enfants, menu mêlant spécialités françaises et étrangères.
- Fête annuelle de Claire Amitié : moment fédérateur réunissant résidents et équipes des services collectifs et diffus.

Actions de bien-être et d'ouverture culturelle

- Participation à la Journée internationale des droits des femmes (soirée à la MJC).
- Ateliers sportifs (course à pied) animés par une éducatrice, favorisant le bien-être physique et mental.

Ces actions ont contribué à rompre l'isolement, à renforcer la confiance en soi et à favoriser l'intégration.

3. Préparation à l'autonomie : outiller pour l'avenir

L'accompagnement vers l'autonomie a été renforcé à travers plusieurs initiatives :

Cours de français :

- partenariat avec ACALMIE,
- intégration des résidents aux cours de la Maison d'Action Solidaire, même en cours d'année.

Accompagnement administratif :

- 100 % des personnes sorties avaient une situation administrative stabilisée,
- constitution d'un DALO pour les personnes concernées,

Soutien aux démarches logement :

- 100 % des personnes sorties avaient un NUR,
- 100 % avaient un SYPLO réalisé.

Ateliers savoir-habiter : écogestes, entretien du logement, gestion du quotidien.

PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité des actions engagées, avec plusieurs axes prioritaires :

- **Renforcement des actions de parentalité** et du soutien MDPH, en réponse aux besoins identifiés.
- **Développement des ateliers éducatifs** : savoir habiter, gestion budgétaire, bien-être collectif.
- **Fluidification des démarches administratives**, en lien avec les partenaires institutionnels, pour réduire les durées de séjour prolongées.
- **Poursuite des actions socio-éducatives** : sorties, ateliers culturels, événements collectifs.
- **Consolidation du travail partenarial**, notamment autour de l'apprentissage du français, de la santé et de l'insertion sociale.

Le CHU 94 et 75 situé dans le Val de Marne continuera d'accompagner les personnes accueillies avec une approche globale, centrée sur la santé, la dignité, l'autonomie et l'inclusion.



Ils témoignent

UNE FAMILLE HEBERGEE



« Nous souhaitons exprimer nos sincères remerciements pour l'accompagnement essentiel que votre structure a apporté à notre famille depuis notre arrivée en 2025 au sein de l'association « Claire Amitié ».

Avant notre arrivée, la famille était hébergée dans un hôtel dépourvu d'ascenseur, une situation particulièrement inadaptée car nous avons deux enfants dont l'un gravement handicapé.

Maintenant, nous sommes dans un immeuble avec ascenseur et nous nous y sentons à l'aise et en sécurité. L'ascenseur facilite les accompagnements pour nous rendre auprès des professionnels s'occupant de notre enfant handicapé.

Grâce à l'accompagnement de Claire Amitié qui nous a soutenu dans les démarches, nous avons une relative stabilité économique car j'ai trouvé du travail et nous espérons encore évoluer lorsque mon mari obtiendra les documents lui permettant une stabilisation administrative lui ouvrant également la possibilité de travailler.

Nous tenons simplement à vous dire merci car ayant eu un parcours difficile accompagnés par plusieurs associations, nous ressentons avec vous quelque chose de plus, une humanité, un accompagnement, qui fait que nous nous sentons presque chez nous, chez vous. MERCI. »



CHU 93 SITUÉ EN ESSONNE

NOMBRE DE PLACES

72 places

PUBLIC

Femmes isolées et familles

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

25 185 jours

TAUX D'OCCUPATION

95,83 %

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

94 (45 adultes et 49 enfants, soit 30 ménages)

ACTIONS 2025

Autonomie, solidarité et inclusion

En 2025, le CHU 93 situé en Essonne a poursuivi son engagement auprès des personnes en situation de grande précarité, en s'appuyant sur un accompagnement global, des partenariats structurants et des actions éducatives variées.

L'équipe a accompagné 30 ménages hébergés dans des logements diffus, adaptés à leurs besoins et à leur composition familiale. Les problématiques rencontrées - santé, parentalité, démarches administratives - ont nécessité une mobilisation accrue des professionnels et un renforcement des réseaux partenaires.

A retenir

Des **logements adaptés** aux compositions familiales, qui ont permis d'accueillir 30 ménages en 2025, soit 94 personnes.

Un **accompagnement renforcé** autour de la santé, de la parentalité et des démarches administratives, dans un contexte de situations complexes.

Des **partenariats solides** et diversifiés pour favoriser l'accès aux droits, à la culture et au bien-être.

Des ateliers éducatifs et collectifs pour lutter contre l'isolement, **encourager l'autonomie et valoriser les compétences de chacun.**

5 sorties du dispositif, dont 3 vers un **logement de droit commun.**

1. Accompagnement vers et dans le logement

L'accès et le maintien dans le logement sont restés au cœur de l'action du CHU.

- **Des logements adaptés** : appartements individuels pour les familles (T2 à T5) et colocations pour les femmes isolées, permettant un accueil stable et sécurisant.
- **Un suivi individualisé** : l'équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, ouvrier qualifié, cheffe de service) a assuré un accompagnement global, prenant en compte les dimensions administratives, sociales, éducatives et matérielles.
- **Des sorties positives** : trois ménages ont accédé à un logement de droit public (DALO, AL'IN), témoignant de la pertinence du travail mené autour de l'accès aux droits et de la préparation au relogement.



2. Solidarité et inclusion par les partenariats

Les partenariats ont joué un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de vie des ménages et dans l'accès aux droits fondamentaux.

- IPC Santé : ont organisé un atelier sur le sommeil, adapté aux besoins des résidentes.
- Empreintes CHU 93 : deux temps d'échanges de pratiques entre l'équipe d'empreintes CHU 93 et l'équipe Claire Amitié ont eu lieu, favorisant la montée en compétences des professionnels.
- Dons solidaires / Agence du don en nature : ont permis une distribution de fournitures scolaires et une mise en beauté pour trois résidentes, renforçant l'estime de soi.
- Culture du Cœur : accès à des sorties culturelles et sportives.
- CPAM 91 / Diapsy 91 : facilitation de l'accès aux soins, accompagnement psychologique pour les situations les plus sensibles.

Ces collaborations ont permis de répondre de manière individuelles aux besoins des ménages, tout en renforçant leur inclusion sociale et culturelle.

3. Activités collectives et autonomisation

L'équipe éducative a développé de nombreux ateliers visant à favoriser l'autonomie, la cohésion et l'expression des personnes accueillies :

- Tea Time : un espace convivial autour de la couture, du crochet, de la cuisine, de la mosaïque ou de jeux de société, favorisant les rencontres entre femmes.
- Ateliers éducatifs : santé, logement, impôts, titres de séjour, gestion du budget, classement des papiers.
- Projet scientifique avec les enfants : découverte, expérimentation et valorisation des savoirs.
- Atelier bien-être pour la journée internationale des droits des femmes.
- Activités manuelles pour les enfants pendant les vacances scolaires.
- Boutique éphémère saisonnière : vêtements, vaisselle, livres, permettant aux familles d'accéder à des biens essentiels.
- Groupe d'expression : un espace sécurisé pour verbaliser les difficultés et renforcer la confiance en soi.

Ces actions ont contribué à rompre l'isolement, à développer des compétences pratiques et à renforcer l'autonomie des ménages.

4. Sorties, activités et fêtes

Les temps festifs et culturels ont occupé une place importante dans la vie du CHU :

- Brocante avec la participation active des personnes accueillies afin de financer des sorties.
- Fêtes du foyer, épiphanie, chandeleur, Pâques, fête d'été, fête de la rentrée.
- Sorties ciné-débat dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes.
- Sortie exceptionnelle au Grand Rex pour la fête de fin d'année, suivie d'un apéritif déjeunatoire et d'une distribution de cadeaux.

Ces moments ont renforcé la cohésion, créé des souvenirs positifs et permis aux familles de vivre des expériences valorisantes.

REUSSITES 2025

L'année a été marquée par de nombreuses avancées individuelles et collectives :

- Entrée en formation d'aide-soignante d'une résidente.
- Entrée en études supérieures d'un jeune du CHU et obtention d'un récépissé de titre de séjour.
- Attribution d'une carte de résident (10 ans) à un père de famille.
- Obtention d'une place en IME pour un adolescent porteur d'un trouble autistique.
- Accompagnement renforcé à la parentalité, avec mise en place de mesures éducatives lorsque nécessaire.
- Accueil de plusieurs naissances.
- Séjour dans le sud pour une famille.
- Formations des professionnels sur la santé, la parentalité et le logement.

Ces réussites illustrent l'impact concret du travail mené au quotidien par l'équipe.



L'année 2025 a mis en lumière plusieurs enjeux majeurs :

- 25 ménages accueillis, dont une majorité en situation administrative précaire, avec des démarches de régularisation parfois engagées depuis plus de deux ans.
- Accueil de grandes compositions familiales et de nombreuses naissances.
- Problématiques de santé importantes : handicap, maladies génétiques, troubles psychiques, maladies chroniques.
- Besoin croissant d'accompagnement à la parentalité, avec des interventions éducatives renforcées.



DÉFIS POUR 2026

- Développer les partenariats autour des questions de santé.
- Renforcer les compétences des professionnels par la formation continue.
- Structurer les visites à domicile : rythme, objectifs, posture éducative.
- Poursuivre et enrichir les ateliers éducatifs pour soutenir l'autonomie des ménages.

Ils témoignent

UNE FAMILLE ACCUEILLIE



« Nous remercions chaleureusement le personnel de Claire Amitié pour son dévouement. Chaque personne avec qui nous interagissons fait nous sentir comme chez nous.

Nos accompagnatrices sont toujours là pour nous, prêtes à répondre à nos demandes sans hésiter.

Nous souhaitons également à tous les membres de l'organisation beaucoup de succès et de prospérité. »



ROKIATOU, UNE RESIDENTE



« Depuis avril 2023, j'ai été mise à l'abri dans un appartement confortable et stable.

Grâce à Claire Amitié, j'ai pu déposer mes dossiers pour une transition professionnelle dans le secteur médico-social.

J'ai aussi découvert le cinéma pour la première fois au Grand Rex, un moment de grande joie. »



CHU 93 SITUÉ EN SEINE-SAINT-DENIS

NOMBRE DE PLACES

50 places

PUBLIC

Mères isolées et familles

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

6 822 jours

TAUX D'OCCUPATION

75,67 %

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

50 (17 adultes et 33 enfants, soit 10 ménages)

ACTIONS 2025

Autonomie, solidarité et inclusion

L'année 2025 a été une année fondatrice pour le CHU 93, marquée par l'ouverture progressive des places, la captation des logements, l'installation des ménages et la structuration de l'accompagnement global.

Les actions menées s'articulent autour de trois axes : **accompagnement vers et dans le logement, solidarité et inclusion, et autonomisation.**

A retenir

Une année marquée par la **création et la montée en charge progressive** du CHU 93 : 12 places ouvertes en décembre 2024, puis extension à 38 places à partir de septembre 2025 (dans le cadre de la réussite à l'appel à manifestation d'intérêt).

10 ménages accueillis en logements diffus.

Un **accompagnement global structuré**, centré sur l'accès aux droits, la santé, la parentalité et la stabilisation du quotidien.

Des **ateliers collectifs et sorties familiales** favorisant l'inclusion, l'estime de soi et la cohésion.

Une **mobilisation forte des équipes techniques, éducatives et immobilières** pour installer rapidement les familles dans des conditions dignes et sécurisantes.

1. Accompagnement vers et dans le logement

Montée en charge et installation des ménages

Le CHU 93 a accueilli les deux premiers ménages en décembre 2024. En mars 2025, les 12 places ont été pérennisées. Le projet de Claire Amitié France ayant été retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la DRIHL du 93, les 12 places initiales ont été complétées par 38 autres places, toutes pour des familles hébergées à l'hôtel. Dès septembre 2025, l'accueil progressif des ménages orientés par le SIAO 93 s'est fait.

Au 31 décembre 2025, **10 logements diffus** avaient été captés :

- **5 T4,**
- **4 T3,**
- **1 T2.**

Les communes ciblées — Montreuil, Rosny-sous-Bois, Gagny, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand — ont été choisies pour leur proximité avec les ressources locales et l'implantation de l'équipe.

Un accueil structuré et individualisé

Chaque ménage bénéficie :

- d'un accueil par la cheffe de service et un référent de parcours,
- de la présentation du contrat de séjour,
- d'un état des lieux et de la remise des clés,
- d'une évaluation complète dans les premières semaines.

L'accompagnement global couvre :

- emploi / formation,
- gestion budgétaire,
- santé,
- démarches administratives,
- parentalité,
- citoyenneté,
- vie quotidienne,
- logement.



Les objectifs sont formalisés dans le contrat de séjour et réactualisés tous les trois mois.

2. Solidarité et inclusion

L'équipe éducative a accompagné les ménages dans :

- l'ouverture des droits,
- l'accès aux soins,
- la scolarisation des enfants,
- les démarches administratives,
- l'inscription auprès d'organismes caritatifs (Restos du Cœur, Secours Populaire),
- le repérage des ressources de proximité.

Ces actions ont permis de sécuriser les parcours, de réduire les situations d'urgence et de favoriser l'intégration progressive des familles dans leur environnement.

3. Activités collectives et autonomisation

Ateliers éducatifs

- **Atelier estime de soi** : soutien à la confiance, expression de soi, valorisation personnelle.
- **Atelier** de sensibilisation aux pratiques économiques et écologiques.

Sorties familiales 2025

- 30/07/2025 - Ferme Rainbow (Noisy-le-Grand) : Sortie avec les deux ménages accueillis au CHU.
- 09/08/2025 - Parc zoologique de Paris (Zoo de Vincennes) : Sortie avec deux ménages du diffus.

Ces sorties ont permis de renforcer les liens familiaux, de créer des souvenirs positifs et d'offrir des moments de respiration dans des parcours souvent marqués par la précarité.

REUSSITES ET DEFIS 2025

Réussites

- Montée en charge réussie du CHU 93.
- Installation des ménages dans de bonnes conditions matérielles et humaines.
- Engagement des familles dans les ateliers et sorties.
- Mobilisation efficace des équipes techniques, éducatives et immobilières.
- Développement progressif d'un réseau territorial adapté aux besoins des ménages.

Défis

- Développer davantage de partenariats locaux.
- Besoin d'un soutien financier pour les ménages en situation irrégulière.
- Renforcer la transversalité entre services.
- Ouvrir davantage les ménages vers l'extérieur pour favoriser l'autonomie.

PERSPECTIVES 2026

Renforcement des partenariats locaux

- Développer les collaborations avec les acteurs sociaux, médico-sociaux et de l'insertion.
- Faciliter l'appropriation du territoire par les ménages.
- Soutenir l'accès à des solutions de logement adaptées.

Structuration du service

- Recherche et installation de bureaux dédiés sur le 93, pour un ancrage territorial cohérent.
- Finalisation du recrutement : 1 poste de travailleur social vacant au 31/12/2025.

Développement d'une dynamique participative

- Mise en place des groupes d'expression.
- Participation active des ménages à la construction des actions collectives.

Déploiement des ateliers collectifs

- Santé, gestion budgétaire, démarches administratives, parentalité, savoir habiter.
- Actions culturelles et socio-éducatives pour renforcer le lien social.

Synergies interservices

- Renforcement des liens avec les CHRS et CHU des départements voisins.
- Partage de pratiques professionnelles et cohérence des accompagnements.

CONCLUSION

L'année 2025 a marqué la création et la structuration du CHU 93, avec une montée en charge progressive du service.

L'année 2026 s'annonce comme une phase de consolidation, d'ancrage territorial et de développement des actions collectives. L'engagement des équipes et des partenaires constitue un levier essentiel pour soutenir les ménages vers un parcours d'autonomie durable.

Elle témoigne

PERSONNE ACCUEILLIE



« Dès mon arrivée, j'ai bénéficié d'un très bon accueil, avec des explications claires et une équipe à la fois présente et réactive. La prise en charge a été très rapide, ce qui a été un réel soulagement pour ma situation.

Le logement proposé est bien adapté à la taille de ma famille. Il nous permet de souffler, de nous stabiliser et d'offrir un cadre plus favorable au développement de mon enfant, qui a d'ailleurs commencé à marcher récemment.

L'accompagnement que je reçois est rassurant et m'aide à prendre confiance en moi. Je me sens soutenue dans mon parcours vers plus d'autonomie, et encouragée dans mes démarches. »



LES RESSOURCES HUMAINES 2025 : UN MONDE EN QUÊTE D'ÉQUILIBRE

Le travail social connaît une accentuation des normes, procédures et dispositifs. Cette évolution modifie profondément le quotidien des professionnels, parfois au détriment de l'accompagnement, qui est pourtant au cœur de leur métier. La gestion des situations d'urgence et la difficulté à apporter des réponses durables aux personnes accompagnées génèrent un sentiment de travail "mal fait". Ces conditions engendrent des risques psychosociaux, des conflits éthiques et de la souffrance au travail.

Les professionnels expriment un écart croissant entre les principes fondamentaux du travail social et les pratiques mises en place, entre l'action qui leur est demandée et les valeurs qui les ont poussés à s'engager dans ce métier. Ce malaise est exacerbé par le contexte actuel : difficultés de recrutement, diminution du nombre de candidats dans les instituts de formation, nouveaux profils de stagiaires, abandon de certains professionnels déçus par les conditions de travail, complexité des situations des personnes accompagnées, contraintes financières et procédurales, obligation de résultats, bas salaires, ...

L'engagement des travailleurs sociaux semble aujourd'hui largement déterminé par les conditions de travail et la gouvernance des institutions. Il existe un lien étroit entre le sens donné au travail et l'organisation dans laquelle il s'inscrit. Cette dimension doit devenir une priorité dans notre projet.

Depuis quelques années, Claire Amitié France s'efforce de fidéliser ses équipes et, grâce à la mise en place d'accords d'entreprise, plusieurs initiatives ont été lancées, telles que :

1) L'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail

- Mettre en place la fonction de "faisant fonction", permettant l'accès à des formations de niveau supérieur ;
- Garantir un nombre minimal de jours de formation continue (au moins deux par an) ;
- Développer et mutualiser des sessions de formation interinstitutions.

2) Réflexion autour de l'IA

L'intelligence artificielle (IA) suscite à la fois fascination et inquiétude. Toutefois, plusieurs professionnels l'utilise déjà. En effet, ces nouveaux outils technologiques peuvent permettre de gagner du temps et d'améliorer l'accompagnement des personnes, à condition de rester attentif à leurs limites et aux risques qu'ils comportent.

Pour l'année 2026, plusieurs projets sont donc à l'étude, dont :

- La mise en place d'une véritable politique d'accueil des professionnels, avec un parcours d'intégration adapté.
- Valoriser la fonction de tuteur en formant les salariés volontaires pour encadrer les stagiaires et les nouveaux professionnels.
- Une charte IA.

1. Effectif

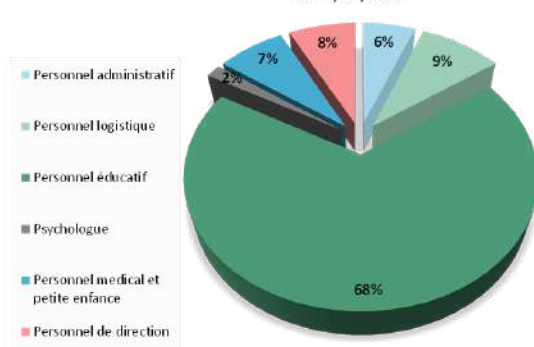
L'effectif de référence ci-dessous retenu est l'effectif physique réel (donc sans les postes vacants) au 31 décembre de chaque année.

	2023		2024		2025	
	Employés	Cadres	Employés	Cadres	Employés	Cadres
CDI (Nbre de salariés)	85	24	89	20	93	26
CDI ETP	83,89	24	88,2	19,8	91,24	25,5
CDD (Nbre de salariés)	6	0	10	3	13	2
CDD ETP	6	0	9,5714	3	11,03	2
Effectif Total (Nbre de salariés)	91	24	99	23	106	28
Effectif Total ETP	89,89	24	97,7714	22,8	102,27	27,5
	113,89 ETP		120,5714		129,77	

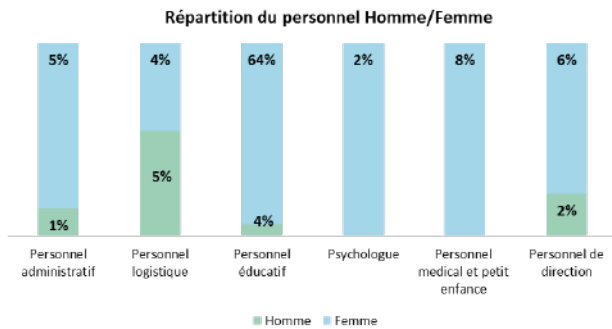
2. Caractéristique du personnel

a. Répartition par filière

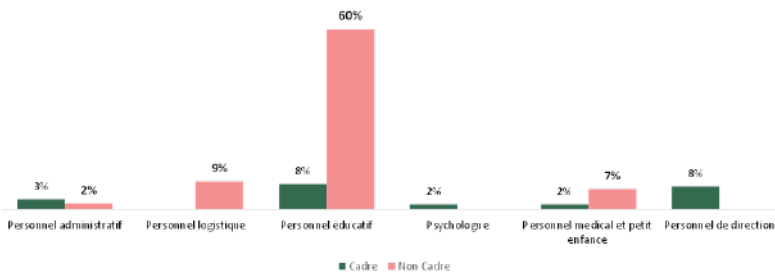
Répartition par catégorie professionnelle au 31/12/2025



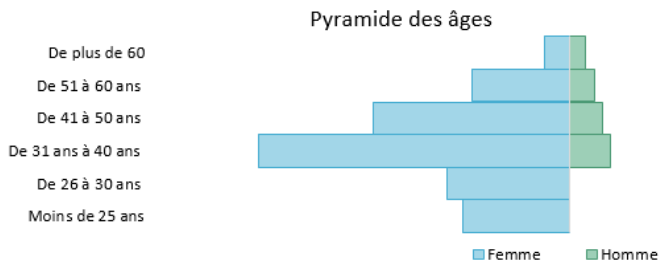
b. Répartition par genre et par statut



Répartition du personnel cadre/non cadre

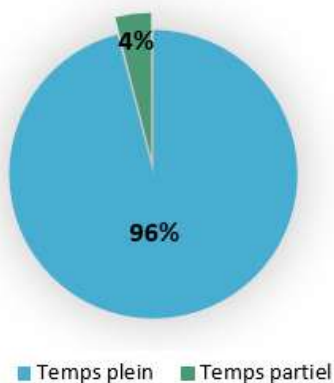


c. Pyramide des âges

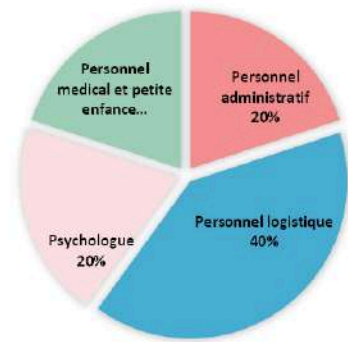


d. Temps de travail

TEMPS DE TRAVAIL EN 2025



TEMPS PARTIEL PAR CATEGORIE EN 2025



3. Mouvements - Conditions de travail

a. CDI/CDD / Intérim

En 2025, l'association Claire Amitié France a eu 155 contrats à durée indéterminée.

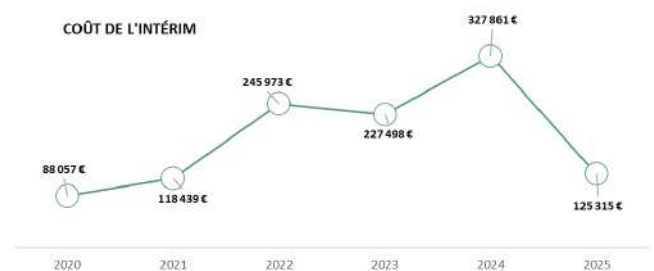
Le nombre de contrats à durée déterminée a augmenté mais l'association a davantage eu recours à des CDD à court terme :

- Remplacement des salariés absents (maladie, maternité congé parental, formation, repos compensateurs ou congés payés, ...).
- Les salariés recrutés dans le cadre d'un surcroît temporaire de travail.

	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de CDD	91	114	161	127	208
Nombre de salariés concernés	31	28	26	33	29
Nombre d'heures de travail	19 033h	15 340h	17 639h	18 991	14 132
Equivalent en ETP	10,54 ETP	9,55 ETP	10,99 ETP	11,84 ETP	8,80 ETP

Les difficultés de recrutement et de remplacement des professionnels sont toujours présentes mettant en tension les personnels restant en poste qui, en sous-effectif, ne peuvent plus répondre à la qualité de service souhaitée dans la prise en charge et accumulent de la fatigue.

COÛT DE L'INTÉRIM



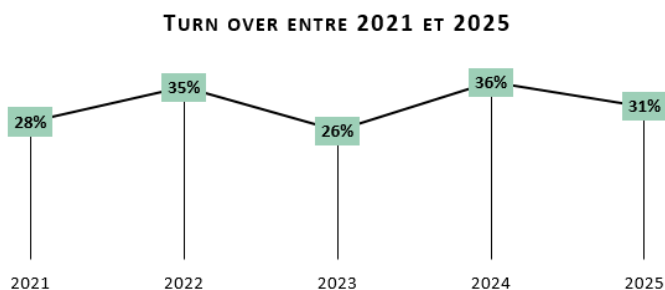
Le recours à l'intérim s'il est obligatoire dans certaines situations de sous-effectif augmente le coût des ressources humaines et freine l'inscription durable des professionnels dans le projet de l'établissement.

En 2025, le recours à l'intérim a largement diminué et a été utilisé :

- En « urgence » : absence de dernière minute ;
- Interventions liées à des situations complexes nécessitant la présence de plusieurs professionnels.

b. Turn-over

En 2025, l'association continue de faire face à des tensions de recrutement. Cela a un impact sur l'accompagnement des personnes les plus vulnérables.



c. Durée et aménagement du temps de travail

- Accord entreprise Qualité de vie au travail

• Temps de travail

Avec l'accord collectif sur l'aménagement du temps de travail et la qualité de vie au travail signé en novembre 2023 et mis en œuvre au 1^{er} janvier 2025, tous les salariés embauchés avant cette date le souhaitant pouvaient bénéficier :

- Pour les salariés non cadres : passer à 36 heures par semaine avec 6 JRTT.
- Pour les salariés cadres éducatifs/adjoints de direction/ directeurs de pôle : passer au forfait jours (entre 211 ou 212 jours par an) avec 16 jours de congé supplémentaire. Ces cadres travaillent sur 4,5 jours comptabilisé dans le forfait jours comme 5 jours permettant de limiter le temps de travail et trouver un meilleur équilibre vie professionnelle/vie personnelle. Chaque salarié peut choisir sa demi-journée de repos respectant les besoins du service.

- Le personnel administratif au siège reste à 37h30 mn hebdomadaires + 16 JRTT.

- Les cadres dirigeants appliquent de la CCN 51.

Au 31/12/2025, seuls 3 salariés n'ont pas souhaité bénéficier de cet accord.

Pour tout nouveau salarié, l'association applique l'accord.

- **Télétravail en 2025** selon l'accord collectif visant à mettre en place le télétravail à Claire Amitié France signé en novembre 2023 et mis en œuvre au 1^{er} janvier 2025.

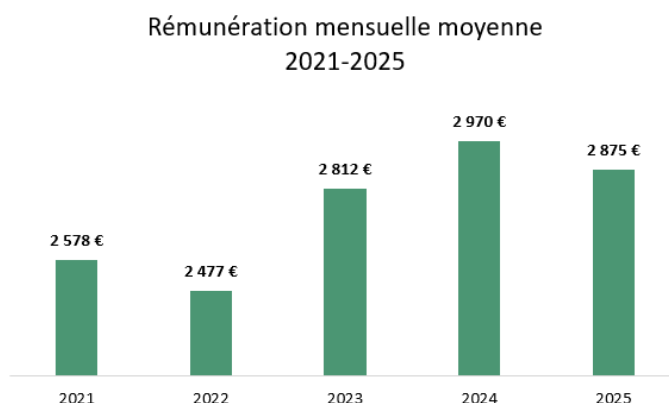
	Droits selon accord	Nombre de salariés ayant bénéficié du télétravail	Nombre de jours	% de temps de travail
Educatif	1j/quinzaine	48	455	4%
Administratif	2j/sem	8	582 dont 2 salariés en poste en télétravail	34%
Direction	1j/sem sauf cadres dirigeants	5	123	12%
Petite Enfance	1j/sem	1	14	7%
Psychologue	1j/sem	1	2	1%

4. Masse salariales/salaire moyen

La rémunération du personnel de Claire Amitié France est basée sur des grilles indiciaires fixées par la CCN 51, et exprimée en points, dont la valeur est fixée par la convention.

La valeur du point n'a pas bougé depuis juillet 2022 et est à 4,58 €.

La rémunération mensuelle moyenne a quelque peu diminué (nouveaux salariés avec peu d'ancienneté).



5. La formation

	2022	2023	2024	2025
Ouvriers (agent logistiques/ouvriers)	2%	7%	10%	1%
Administratifs	1,50%	3%	7	1%
Educatif	82%	76%	68%	84%
Petite enfance	9,50%	13%	14%	11%
Psychologue	1%	1%	1%	1%
Direction	1,50%	0	0	2%

Les problématiques et les besoins des publics accompagnés évoluent.

Les troubles psychiques, se manifestant notamment par des troubles du comportement et de la violence mettent parfois en difficulté un cadre collectif et institutionnel, et génèrent des besoins très spécifiques en matière d'accompagnement.

En 2025, ont été formés sur ce sujet :

- 13 salariés en premiers secours en santé mentale,
- 12 salariés sur la gestion de l'agressivité, la violence (comprendre pour mieux y faire face),
- 14 salariés sur les troubles psychiques (comprendre pour accompagner),
- 12 salariés sur la prévention du suicide.

La conjonction de problématiques sociales, de carences multiples augmentent les besoins des personnes accompagnées et demandent des compétences plurielles aux professionnels de l'accompagnement.

6. Oeuvres sociales

Le budget des activités sociales et culturelles est destiné au bien-être des salariés

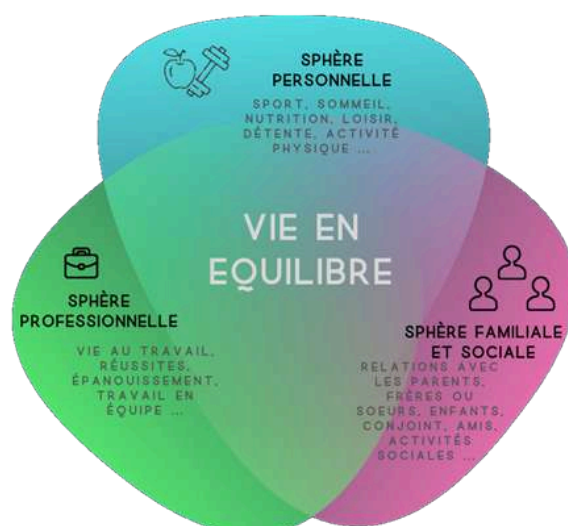
En 2025, les principales dépenses du budget d'œuvres sociales ont été :

- Les chèques cadeaux (dans le cadre des 11 événements définis par l'URSSAF) ;
- Les activités sociales et culturelles ayant pour objet l'utilisation des loisirs et l'organisation sportive par Hello CSE ;
- Les cadeaux de Noël des enfants ;
- Les vœux/fête de Noël des salariés ;
- Les chèques vacances.



Laure Grammont

*Directrice Générale
Adjointe en charge des
Ressources Humaines*



Lors de son discours de clôture du 36ème congrès, Daniel Goldberg, président de l'UNIOPSS réaffirmait la place essentielle des acteurs de la solidarité dans une France fracturée, alors que la guerre est à nos portes et que des hommes et des femmes souffrent.

« **Nous sommes des faiseurs de solidarité au quotidien** » déclarait-il.

L'année 2025 aura été marquée pour notre association, par l'expérience imposée d'une fermeture de service, celui des logements relais pour des familles monoparentales vulnérables. C'était le service qui coûtait le moins cher aux pouvoirs publics, et qui était le plus efficace. En 6 années nous avons accompagné 87 familles, 60% d'entre elles à leurs sorties du dispositif, ont pu accéder à un logement autonome ou accompagné.

Dans un contexte humain et financier complexe, nous avons maintenu, malgré la mise en œuvre effective de la fermeture, cette ambition de garder notre place d'acteur, de ne pas subir, de faire preuve de ténacité pour accompagner jusqu'au bout toutes les familles, de chercher, de trouver avec elles et pour elles, des solutions de sorties les plus adaptées. Cette attitude honore les équipes, celles et ceux qui ont su garder le lien éducatif et social jusqu'au bout, avec un sens aigu de la responsabilité. Notre métier est bien **d'agir ici et maintenant pour émanciper les personnes que nous accompagnons.**

Ces familles nous ont fait confiance. Elles sont pour beaucoup dans leur logement aujourd'hui, soyons fiers d'avoir œuvré, pour notre part, à une transformation parfois profonde de leur vie.

Nous avons marché toute l'année sur une ligne de crête, entre inquiétudes, préoccupations et ambitions. Nous avons voulu mettre résolument l'humain en premier, et nous avons cherché à retrouver le plus rapidement possible l'activité perdue. Le 31 août, le service des logements relais fermait, le 1^{er} septembre celui du CHU dans le 93 ouvrait. Cela a pu nous permettre de préserver l'équilibre financier de l'association, mais surtout de nous engager dans un autre projet, pour relever un nouveau défi !

Lorsque la première famille est arrivée, elle vivait depuis quelques années dans une petite chambre d'hôtel. En l'accueillant dans un logement (F3), en voyant les enfants découvrir les lieux avec leurs parents, nous étions convaincus d'être pleinement à notre place, au cœur du projet associatif de Claire Amitié qui « a pour vocation d'amener chaque personne accueillie en situation de précarité à se (re)mettre debout, à s'élever et à se réaliser au sein de la société. »

A nous de continuer de démontrer que nous sommes utiles, avec d'autres, et défendons une vision positive de l'action sociale même si nous la savons de plus en plus fragilisée par des ressources insuffisantes alors que les besoins sont croissants.

Il m'a été dit dernièrement que pour pérenniser une œuvre, il était préférable de **rechercher la robustesse et non la performance.**

Quant à la stabilité, inutile de l'appeler de ses vœux tant notre secteur d'activité et le contexte dans lequel nous agissons nous oblige à reconnaître que tout bouge sans cesse.

C'est la raison pour laquelle le plan stratégique de notre association recherche **la consolidation et non la stabilité**, afin de retrouver dans des valeurs associatives incarnées, une organisation efficace, des moyens adéquats des points d'appui et de ressourcement solides.



Isabelle Godet
Directrice Générale



Claire Amitié
CLAIRE AMITIÉ FRANCE



08 ANNEXES

GLOSSAIRE

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
AATM	Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants (association loi 1901 agissant principalement dans le département de l'Aube)
AJM	Allocations Jeunes Majeurs
AL'IN	Action logement (plateforme locative entièrement digitalisée)
AMA	Allocation mensuelle d'Autonomie
AME	Aide Médicale d'Etat
ARPEGE	C'est un cadre clinique spécifique et neutre qui vient en soutien aux équipes professionnelles du social, médico-social, sanitaire, éducatif et de l'apprentissage dans le département de l'Aube.
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
BP	Brevet Professionnel
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques
CADA	Commission d'Accès aux Documents Administratifs
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CASF	Code d'Action Sociale et des Familles
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CIMADE	Comité Intermouvement Auprès Des Evacués
CIP	Conseiller en Insertion Professionnelle
CJM	Contrat Jeune Majeur
CMP	Centre Médico-Psychologique
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CSS	Complémentaire Santé Solidaire
DAHO	Droit A l'Hébergement Opposable
DALO	Droit Au Logement Opposable
DAPSY	Dispositif d'Accompagnement PSYchologique de la gendarmerie
DRIHL	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
DU	Diplôme Universitaire
EIG	Evènement Indésirable Grave
EMPP	Equipe Mobiles Psychiatrie Précarité
ENC	Etude Nationale des Coûts
ESAT	Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail
ESMAR	Equipe de Sensibilisation Médiation et Accompagnement à la Réduction des risques : équipe mobile pluridisciplinaire intervenant au sein des structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion de l'association AURORE
ESSMS	Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
FVV	Femmes Victimes de Violence
FJT	Foyer Jeunes Travailleurs
FNATH	Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
GAP	Groupe d'Analyse de Pratiques
GAPP	Groupe d'Analyse de Pratiques Professionnelles
HAS	Haute Autorité de Santé
IME	Instituts Médico-Educatifs
IPC	Investigation Préventive et Clinique (Centre d'IPC)

IST	Infections Sexuellement Transmissibles
LDH	Ligue des Droits de l'Homme
LHSS	Lits Halte Soins-Santé
MDPH	Maisons Départementale des Personnes Handicapées
MJC	Maison de la Jeunesse et de la Culture
MJD	Maison de la Justice et du Droit
MNA	Mineur Non Accompagné
NUR	Numéro Unique Départemental : numéro de référence d'une demande de logement social
PACT	Association qui œuvre aux côtés de Claire Amitié sur le territoire de l'Aube
PEC	Parcours Emploi Compétences
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PMSMP	Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PPI	Plan Pluriannuel d'Investissement
PUMA	Protection Universelle Maladie
QVT	Qualité de Vie au Travail
REAJI	REnforcer l'Autonomie des Jeunes par leur Insertion (Dispositif du Val de Marne)
RH	Ressources Humaines
RSA	Revenu de Solidarité Active
RSAI	Référente Santé et Accueil Inclusif
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SHSA	Service d'Hébergement Semi-Autonome
SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
SJM	Service Jeunes Majeurs
SPE	Secteur Petite Enfance
SYPLO	Système Priorité Logement : logiciel partagé entre plusieurs acteurs du logement (état, bailleurs sociaux, SIAO, Action Logement)
UNIOPSS	Union Nationale Interfédérale des Oeuvres et organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux
VA	Visite d'accueil
VAD	Visite A Domicile
VMC	Ventilation Mécanique Contrôlée

EVALUATION EXTERNE DU CENTRE MATERNEL- PLAN D'ACTION CRITÈRES IMPÉRATIFS

Critère impératif	Cotation	Motifs de la cotation par l'évaluateur externe / préconisations	Éléments de précisions de Claire Amitié France	Actions correctives planifiées	Acteurs internes concernés	Échéance
<p>Critère 3.11.1 : L'ESSMS définit, avec les professions, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées.</p>	2,5	<p>Un protocole de lutte contre la maltraitance a été mis en œuvre en 2015.</p> <p>Les professionnels sont mobilisés pour identifier, alerter et traiter les situations à risque, en lien avec les chefs de service et en coordination avec la direction. Les éléments sont tracés dans le Dossier Unique Informatisé (Interconsult) et transmis aux autorités compétentes.</p> <p>Les situations signalées font ensuite l'objet d'une analyse en réunion d'équipe, permettant de déterminer collectivement les modalités d'action à adopter.</p> <p>En cas de situation de maltraitance ou de violence, les chefs de service formalisent une déclaration avec les professionnels et/ou la personne concernée. Celle-ci est transmise sans délai aux acteurs compétents (DPEJ, DHFV, CRIP, ..., A, I-RIS), l'établissement communique les actions mises en place à la suite du signalement.</p> <p>Axe de progrès : le plan de prévention et de gestion des risques liés à la maltraitance et aux violences identifiées n'a pas encore été formalisé.</p>	<p>La notion de bientraitance est distillée dans des instances de formation menées par des intervenants extérieurs, dans des instances internes (type séminaire des salariés, séminaire annuel des cadres), des documents comme une charte sur la bientraitance. Cependant ces supports ne mettent pas en avant les risques et les maltraitances avec un plan d'action concret connu de tous les professionnels. Nous nous sommes depuis attelés à rechercher des premiers supports comme des affichages à destination des professionnels avant tout, de les sensibiliser et prévenir une séance de GAPP dédiée. Des formations dans le cadre du plan de formation autour de l'éthique et de la gestion des conflits étaient déjà planifiées pour la deuxième partie de l'année 2025. Cette démarche sera réitérée en 2025 puis les années suivantes.</p>	<p>Mettre en place des outils de communication (affiches, brochures) expliquant les démarches à suivre en cas de maltraitance ou de violence.</p> <p>Créer des moyens de signalement pour les Personnes accompagnées et le personnel (plaintes et réclamations)</p> <p>Organiser des sessions de formation régulières pour tout le personnel sur la reconnaissance des signes de maltraitance et de violence, ainsi que sur les procédures à suivre.</p> <p>Sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques de prévention et à la gestion des conflits.</p> <p>Organiser un G.A.P.P. spécifique l'instance interne par an sur la réécriture des situations (incrimination violences).</p> <p>Identifier les facteurs de risque spécifiques à la structure et les situations à risque élevé, les cartographier.</p>	<p>Service qualité, en lien avec la direction d'établissement, les chefs de service, et les équipes éducatives.</p> <p>Service R.H à travers le plan de formation et la direction d'établissement pour la programmation G.A.P.P. - Co - développement</p> <p>Service R.H / Direction établissement avec le soutien du Chef de service.</p> <p>Service qualité en lien avec la direction générale, la direction d'établissement, les chefs de service, et intervenants extérieurs. (GAPP)</p>	<p>févr-26</p> <p>mars-26</p> <p>01/12/2025 puis 01/12/2026</p> <p>01/12/2025 puis 01/12/2026</p> <p>déc-26</p> <p>mars-26</p>
<p>Critère 3.12.2 : L'ESSMS communique sur le traitement des plaintes et réclamations aux parties prenantes.</p>	3	<p>À la suite d'une réclamation, les professionnels échangent en équipe et/ou avec la cheffe de service sur la nature des plaintes ou réclamations.</p> <p>Par exemple, les demandes liées à des travaux sont remontées et traitées en continu par l'ouvrier technique, via une fiche dédiée. Toutefois, la traçabilité reste partielle, en raison de difficultés de compréhension du français par le professionnel concerné.</p> <p>Les personnes accompagnées perçoivent les actions menées, qu'il s'agisse de travaux réalisés ou de démarches pour lesquelles elles ont été accompagnées (ex: ouverture de compte bancaire).</p> <p>Les membres du CVS indiquent ne pas avoir eu de présentation du mode de recueil et de traitement des plaintes et réclamations. Ils indiquent et présentent des situations de plaintes et réclamations échangées avec leur réseau mais généralement laissées sans suite comme pour des vols dans les chambres sans pouvoir fermer sa chambre si on a pas les moyens de payer une caution ou si la réceptionniste a été plusieurs mois après avoir fait la demande, des accès au clé de chambre trop longs, à des travaux dans leur chambre demandés et non réalisés, des règles de vie non respectées par certains sans sanction ou suites données connues.</p>	<p>Un travail a déjà été réalisé avec l'ensemble des cadres concernant les EIG. Il s'agit pour Claire Amitié de poursuivre ce travail afin de différencier l'EIG, les plaintes et les réclamations et en formaliser respectivement leur recueil, leur réponse de façon à assurer une traçabilité efficiente.</p> <p>Concernant le CVS : le choix de Claire Amitié, coté par le décret l'autorisant, est celui de requillier le CVS en groupe d'expression. Ainsi Claire Amitié offre l'opportunité à chaque personne accueillie, dans différents espaces et auprès de différents professionnels allant jusqu'à la direction générale en passant par la personne qualifiée d'interpellé par tous moyens en cas de défallance, d'alerte concernant le cadre de vie et un accompagnement respectueux de ses droits fondamentaux. Claire Amitié ne fonctionne pas avec des représentants mais un groupe d'expression où chaque personne est libre d'y participer. Il est apparu comme essentiel que Claire Amitié se saisisse de la grille concernant le CVS bien que les établissements évalués ne sont pas soumis à cette obligation. La participation et l'expression des personnes accueillies est centrale pour Claire Amitié et un regard extérieur est essentiel dans l'amélioration continue du service rendu aux personnes accueillies et le respect de ses droits. .</p>	<p>Établir une procédure claire concernant la distinction entre signalement des événements indésirables - plainte et réclamation, incluant des formulaires standardisés.</p> <p>Présenter la procédure en groupe d'expression et Formaliser la réponse notamment lors des groupes</p>	<p>Service qualité</p> <p>Service qualité en lien avec la direction d'établissement, les chefs de service, et les équipes éducatives.</p>	<p>mars-26</p> <p>juin-26</p> <p>mars-26</p>
<p>Critère 3.12.3 : Les professionnels analysent en équipe les plaintes et réclamations et mettent en place des actions correctives.</p>	3,5	<p>Les professionnels recueillent les réclamations ou plaintes dans les transmissions.</p> <p>Les professionnels échangent en réunion hebdomadaire et analysent la plainte ou réclamation. Les professionnels essaient de répondre et/ou résoudre la plainte et/ou réclamation et se concentrent pour trouver la meilleure solution à la demande (ex. problème de nuisibles, etc.).</p> <p>Axe de progrès : les professionnels n'ont pas de visibilité sur les travaux réalisés par l'agent technique.</p>	<p>Une fiche travaux existe afin d'assurer le suivi et la traçabilité des interventions. Il semble nécessaire de réviser une procédure claire sur la communication des interventions à réaliser et à recommander sur la fiche et son emplacements dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire</p>	<p>Créer une procédure concernant les interventions techniques et la communiquer</p>	<p>Service qualité en lien avec la direction d'établissement, les chefs de service, et les équipes éducatives/techniques</p>	<p>déc-26</p>

EVALUATION EXTERNE DU CENTRE MATERNEL- PLAN D'ACTION CRITÈRES IMPÉRATIFS

<p>Critère 3.13.1 : L'ESSMS organise le recueil et le traitement des événements indésirables</p>	<p>3</p>	<p>Une procédure encadre la gestion des Événements Indésirables Graves (EIG), articulée en quatre phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le recueil et le traitement de l'information, <ul style="list-style-type: none"> - la déclaration, - le suivi et la gestion de l'EIG, - l'évaluation. <p>Cette procédure est destinée aux chefs de service et directeurs de pôle, dans le cadre de leurs fonctions.</p> <p>Sur le terrain, les EIG sont signalés par les professionnels, soit via Interconsult, soit oralement ou par email. Ils sont ensuite traités par les chefs de service, en lien avec les professionnels concernés et, le cas échéant, avec l'équipe d'astreinte.</p> <p>Au de progrès : bien qu'une traçabilité des EIG soit assurée, le recueil et le traitement des événements indésirables internes ne font pas encore l'objet d'une formalisation spécifique.</p>	<p>Comme précisé dans des critères précédents, la procédure concernant la déclaration des EIG existe auprès des cadres. Il semble essentiel de pouvoir la recommuniquer à l'équipe éducative et continuer le travail déjà amorcé pour signaler une plainte, une réclamation et un événement indésirable interne. Au moment de l'évaluation externe, un travail avait déjà été amorcé, des formulaires de signalements créés ainsi qu'une boîte mail destinée aux signalements pour les personnes accueillies et les professionnels.</p>	<p>Finaliser la procédure regroupant la démarche pour la réclamation, la plainte, l'événement indésirable et l'EIG</p>	<p>Service qualité</p> <p>mars-26</p>
<p>Critère 3.13.2 : L'ESSMS communique sur le traitement des événements indésirables auprès des parties prenantes.</p>	<p>3</p>	<p>Les échanges avec les chefs de service ainsi que les observations réalisées sur site (remalis, déclarations) ont permis de confirmer l'existence d'un processus de signalement, de communication et de suivi des Événements Indésirables Graves (EIG).</p> <p>La responsabilité qualité est informée des EIG déclarés et peut, si nécessaire, revenir vers les chefs de service et/ou la direction de pôle pour un complément d'analyse ou de suivi.</p> <p>Les membres du CVS indiquent ne pas avoir eu de présentation du mode de recueil et de traitement des Événements Indésirables. Les situations sont présentées aux professionnels oralement et sans suite connues ou présentées.</p>	<p>Mise à disposition aux professionnels et personnes accueillies d'un formulaire de réclamation et de la boîte mail dédiée physique dans l'établissement permettant de recevoir ces réclamations</p>	<p>Service qualité en lien avec la direction d'établissement</p> <p>Service qualité en lien avec la direction d'établissement</p> <p>Service qualité</p> <p>mars-26</p>	
		<p>Concernant le CVS : le choix de Claire Amitié, confié par le décret, n'y autorisant, est celui de requilifier le CVS en groupe d'expression. Ainsi Claire Amitié offre l'opportunité à chaque personne accueillie, dans différents espaces et auprès de différents professionnels allant jusqu'à la direction générale en passant par la personne qualifiée d'interpeller par tous moyens en cas de défaillance, d'alerte concernant le cadre de vie et un accompagnement repereur de ses droits fondamentaux. Claire Amitié ne fonctionne pas avec des représentants mais un groupe d'expression où chaque personne est libre d'y participer. Il est apparu comme essentiel que Claire Amitié se saisisse de la grille concernant le CVS bien que les établissements évalués ne sont pas soumis à cette obligation. La participation et l'expression des personnes accueillies est centrale pour Claire Amitié et un regard extérieur est essentiel dans l'amélioration continue du service rendu aux personnes accueillies et le respect de ses droits. Claire Amitié procédera également à la remontée des EIG en CSE et en groupe d'expression une fois par an</p>		<p>Chefs de service et équipes éducatives.</p> <p>déc-26</p>	

EVALUATION EXTERNE DU CENTRE MATERNEL- PLAN D'ACTION CRITÈRES IMPÉRATIFS

<p>Critère 3.13.3. Les professionnels déclarent et analysent en équipe les événements indésirables et mettent en place des actions correctives.</p>	<p>3</p>	<p>Une fiche de signalement des incidents et événements indésirables est disponible sur le serveur interne, et les professionnels en sont informés lors de leur recrutement. Le signalement peut être effectué par le professionnel concerné, puis complété par la cheffe de service, avant d'être transmis aux autorités compétentes si nécessaire.</p> <p>La traçabilité est assurée via le logiciel Interconsult, permettant le partage des informations relatives à un évènement. Lorsque l'évènement intervient en soirée ou la nuit, les informations peuvent également être consignées dans la feuille d'astreinte.</p> <p>Avis de progrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certains événements indésirables tracés n'ont pas donné lieu à une communication des actions correctives auprès des équipes. - Les professionnels n'ont pas accès aux déclarations d'événements indésirables graves (EIG). 	<p>Le choix de l'association a été de faire porter aux cadres la base de la réalisation des EIG. Les professionnels présents sont sollicités pour la description de l'évènement, les mesures immédiates et une retranscription dans le cahier de transmission. L'ensemble des professionnels sont sollicités en réunion d'équipe concernant l'EIG et les mesures à venir. Cependant, une procédure pour les salariés non cadre n'est pas formalisée comme telle.</p>	<p>Mettre en copie les professionnels de l'envoi des EIG par mail</p> <p>Créer un dossier EIG pour le recueil dans chaque établissement en citer à partir du protocole EIG cadres, une procédure d'attention des salariés non cadre.</p> <p>Organiser des réunions d'équipe régulières pour analyser les événements indésirables et discuter des actions correctives à mettre en œuvre. Mettre ce point à l'ordre du jour en évaluant la fréquence nécessaire.</p>	<p>Chef de service / cadre d'astreinte / direction d'établissement</p> <p>Service qualité</p> <p>Chef de service</p>	<p>janv-26</p> <p>mars-26</p> <p>mars-26</p>
<p>Critère 3.14.1. L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité et le réactualise régulièrement.</p>	<p>3</p>	<p>Le plan global de gestion de crise et de continuité de l'activité, intégrant les risques identifiés pour le centre maternel, a été mis à jour en avril 2025.</p> <p>Le Plan de gestion de crise comprend les modalités d'alerte, les procédures de communication, les responsabilités décisionnelles ainsi que les mesures post-crise.</p> <p>Ces éléments font l'objet de travaux en réunion inter-rôle.</p> <p>Les membres du CVS indiquent ne pas avoir eu de présentation d'un plan de gestion de crise. Un incident a été évoqué mais personne ne sait ce qu'il s'est passé ni comment l'événement a été géré. Une personne indique qu'il y a plusieurs années les consignes de sécurité étaient présentées en début d'accueil ce qui n'est plus le cas.</p>	<p>L'association Claire Amitié France est une association de taille modérée. En outre, la création et l'actualisation des plans de gestion est réalisée dès que nécessaire (comme pour le plan covid, JO 2024). Sa mise à jour était en cours de finalisation lors de l'évaluation externe. Une amélioration dépendant nécessaire, s'assurer de la communication auprès des salariés (ces plans étant envoyés aux ACT).</p>	<p>Informé le personnel et les personnes accompagnées d'un plan de continuité d'activité (notamment lors des groupes d'expression et à imprimer dans le classeur de veille et d'astreinte à destination de l'ensemble du personnel).</p> <p>Utiliser des affiches, des réunions d'information et des supports numériques pour diffuser l'information.</p>	<p>Service RH en lien avec les chefs de service</p> <p>Membres de la direction générale / direction établissement avec appui des chefs de service</p>	<p>juin-26</p> <p>juin-26</p>
<p>Critère 3.14.2. L'ESSMS communique son plan de gestion de crise en interne et en externe.</p>	<p>1</p>	<p>Avis de progrès : A ce jour, ce document n'a pas encore été validé ni présenté aux équipes et aux cadres.</p>	<p>L'association Claire Amitié France est une association de taille modérée. En outre, la création et l'actualisation des plans de gestion est réalisée dès que nécessaire (comme pour le plan covid, JO 2024). Sa mise à jour était en cours de finalisation lors de l'évaluation externe. Une amélioration dépendant nécessaire, s'assurer de la communication auprès des salariés (ces plans étant envoyés aux ACT).</p>	<p>Informé régulièrement le personnel et les personnes accompagnées des procédures à suivre en cas de crise également pour les incidents (notamment lors des groupes d'expression et à imprimer dans le classeur de veille et d'astreinte à destination de l'ensemble du personnel).</p>	<p>Service qualité</p>	<p>juin-26</p>



Claire Amitié

CLAIRE AMITIE FRANCE

59, rue de l'Ourcq 75019 Paris

Tél : 01.53.26.46.83

secretariat.general@claireamitie.org

www.claireamitie.org